



Épinal, ville fleurie 🌹🌹🌹🌹 depuis 1988

DOSSIER DE CANDIDATURE AU JURY NATIONAL

2022

Cadre de vie - Épinal
Tél. 03 29 68 50 61


Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE


ville
d'Épinal


Épinal
la
belle image



Située dans un cadre naturel exceptionnel, entre bras de Moselle, forêts et plaines luxuriantes, la Cité des Images offre à ses habitants et à ses visiteurs une relation privilégiée à la nature. Forts de cette identité, nous portons des projets ambitieux qui visent à préserver ce patrimoine naturel, à répondre aux enjeux du développement durable et de la ville de demain et à favoriser le bien-être et la santé des Spinaliens.

Notre équipe municipale s'est ainsi engagée en faveur d'un programme de végétalisation dont les premiers travaux ont débuté au mois de février dans le centre-ville. Cette démarche nous occupera plusieurs années puisqu'elle concernera ensuite d'autres secteurs de la ville, les aires de stationnement, nos cimetières et, surtout, les cours de nos écoles afin d'habituer nos enfants à l'omniprésence de la nature dans leur vie. Dans ce cadre, une attention toute particulière est aussi apportée au réaménagement des parcs urbains de la ville, je pense notamment au parc de La Maison Romaine, qui doit désormais s'harmoniser avec sa nouvelle vocation de lieu culturel vivant.

Naturellement, je pense aussi au Projet Alimentaire Territorial et à notre régie maraîchère pour lesquels nous sommes particulièrement investis depuis deux ans. A terme, nous devrions pouvoir fournir 17 écoles et nos établissements d'hébergement pour seniors en légumes biologiques. Une véritable victoire pour notre ville, mais surtout pour nos enfants et nos aînés qui doivent bénéficier, le plus possible, d'une alimentation saine.

Bien sûr, cette volonté d'être plus respectueux de l'environnement infuse tous nos projets, notamment notre Plan communal des mobilités qui nous permettra d'aller vers une ville apaisée, conçue autour de toutes les générations de Spinaliens et qui permettra de faire davantage de place aux mobilités douces. Nous l'avons d'ailleurs présenté au mois de mars lors d'une grande conférence publique rassemblant plusieurs centaines de personnes. Et je dois dire que c'est cette implication forte de la population, qui se retrouve aussi dans les projets soumis à notre budget participatif ou dans le déploiement de notre charte de végétalisation, qui nous permet de voir les choses en grand et de démultiplier nos projets.

Cet engagement permanent a récemment permis à la ville d'Épinal d'être reconnue « Territoire Engagé pour la Nature ». Une distinction qui vient reconnaître et valoriser nos projets en faveur de la biodiversité et qui fait écho à la labellisation ÉcoQuartier dont nous bénéficions dans le cadre de notre Plan de Renouvellement Urbain du quartier de Bitola-Champbeauvert.

De telles reconnaissances sont essentielles, car elles encouragent et renforcent nos actions, c'est pourquoi nous sommes fiers de notre label 4 fleurs qui nous accompagne depuis plus de trente ans et auquel nous tenons particulièrement !

Patrick NARDIN

Épinal, ville fleurie 🌹🌹🌹🌹 depuis 1988

DOSSIER DE CANDIDATURE AU JURY NATIONAL

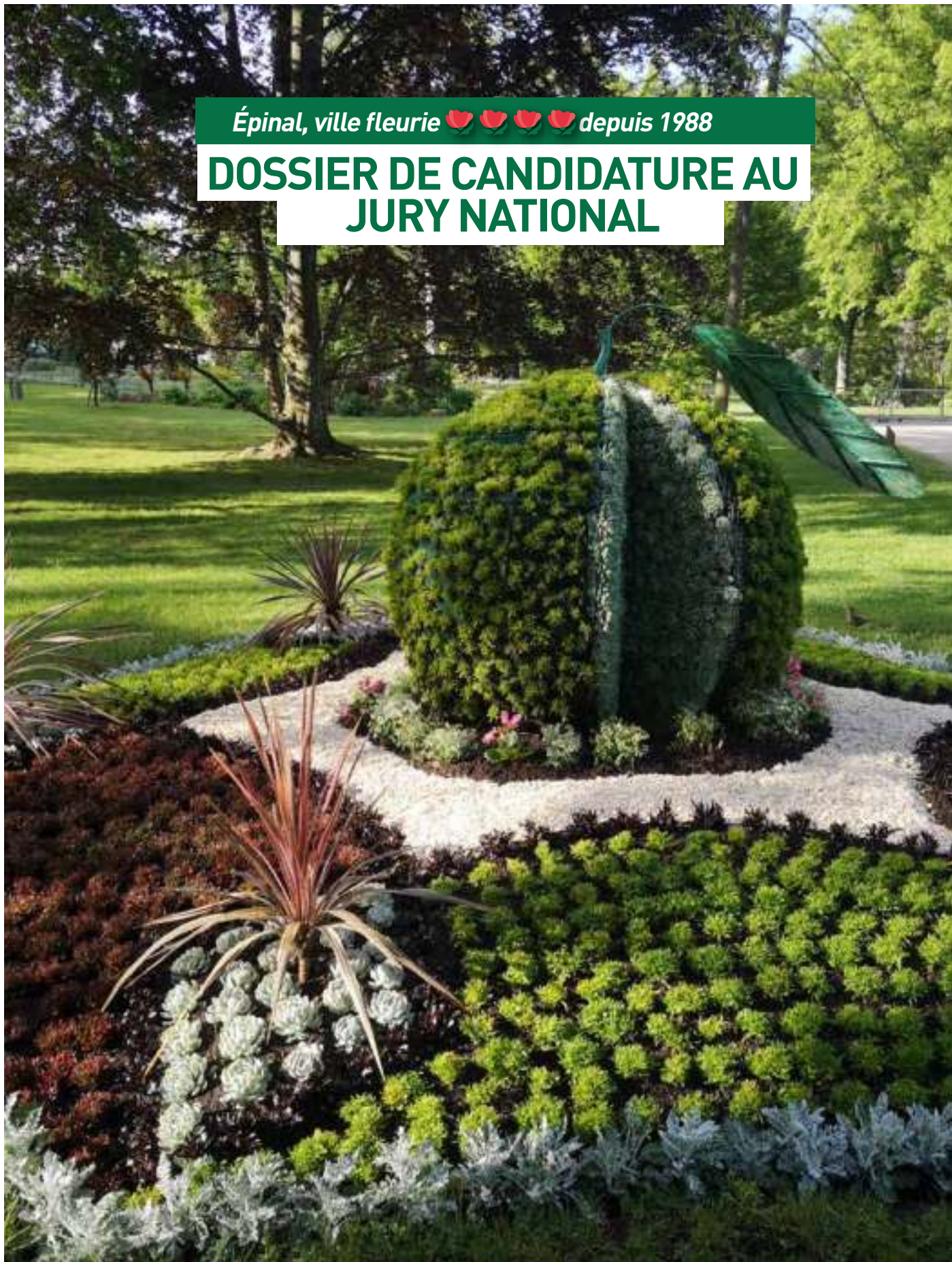


Table des matières

1 - ÉPINAL, UNE CITÉ VERTE QUI MISE SUR LA QUALITÉ DE SON CADRE DE VIE.	6
2 - PRÉSENTATION DU PROJET MUNICIPAL	8
1 - Le Label 4 fleurs : une volonté politique affirmée sur la durée	8
2 - Objectifs de la démarche et stratégies mises en oeuvre	9
3 - Une volonté d'embellissement très dynamique et très orientée vers le végétal	11
4 - Le fleurissement saisonnier s'inscrit pleinement dans cette stratégie	12
5 - Vers des modes de gestion plus respectueux de la nature	13
3 - ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉES	14
1 - Un service très complet pour la gestion, l'embellissement et l'entretien du domaine public communal	14
2 - Jardinier, plus qu'un métier : une passion et une vocation	15
3 - Des partenaires nombreux et indispensables	17
4 - ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	18
1 - Mobilisation des habitants	18
2 - La charte de végétalisation	18
3 - Mise en place d'un budget participatif	19
4 - Une Communication dynamique et valorisation du label	20
5 - Des animations en lien avec le végétal et l'environnement toute l'année	22
6 - Communication de la démarche auprès des usagers	29
5 - UNE MISE EN OEUVRE DYNAMIQUE DE LA DÉMARCHE D'EMBELLISSEMENT	38
1 - Le patrimoine végétale et un fleurissement riche en diversité	38
1.1 - Un patrimoine végétal riche de huit parcs arborés.	38
1.2 - Gestion durable du patrimoine arboré de la ville	44
1.3 - Un patrimoine végétal pérenne qui s'enrichi chaque année	52
1.4 - Fleurissement estival 2022 : le clair-obscur créera le lien	68
1.5 - Et un fleurissement de printemps, lui aussi particulièrement soigné !	73
1.6 - Outil de production horticole rénové en 2016	77
2 - Gestion environnementale des espaces urbains	78
2.1 - Vers des techniques d'entretien plus respectueuses de l'environnement	78
2.2 - Animations, sensibilisation et communication en faveur de la biodiversité	92
3 - Qualité du cadre de vie et de l'espace public	96
CONCLUSION	106

1

ÉPINAL, UNE CITÉ VERTE QUI MISE SUR LA QUALITÉ DE SON CADRE DE VIE.

Au sud de la Lorraine, à proximité de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Suisse, Épinal, ville de 33 706 habitants, bénéficie d'une situation privilégiée au cœur de l'Europe.

La Ville, dont l'altitude oscille entre 315 mètres et 492 mètres, profite d'un environnement exceptionnel de verdure, à quelques minutes de la forêt, à proximité des lacs et des pistes de ski des Hautes-Vosges.

Épinal est fondée au 10^e siècle par Thierry de Hamelant, au cœur de ce qui était encore la Lotharingie. C'est lui qui par la construction d'un château et d'un monastère sur la « manse de Spinal » donnera plus tard son nom à Épinal, faisant ainsi allusion à l'éperon gréseux sur lequel a été bâti le château et qui domine la vallée de la Moselle.

Lors de son rattachement à la France, fin XVIII^e, se développe à Épinal la toute nouvelle industrie imagière, créatrice des célèbrissimes réalisations auxquelles tiennent d'ailleurs beaucoup les Spinaliens, tant elles ont contribué à la notoriété de la Ville, notamment par l'expression consacrée « Image d'Épinal » et le surnom de Cité des Images.

Aujourd'hui, Épinal est avant tout une ville à taille humaine, célébrée pour son cadre de vie, son lien avec la nature et son audacieux développement économique.

La collectivité s'engage depuis de très nombreuses années à offrir des infrastructures culturelles, sportives et de loisirs de qualité à destination de tous les Spinaliens.

La construction d'un stade d'eau vive correspondant aux standards nationaux sur le site du parc du port en est la démonstration la plus récente. Il aura pour vocation d'y développer les activités sportives, ludiques et de loisir nautiques, de servir de plateau technique d'entraînement inondation au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours). Son coût, pris en charge par la Communauté d'agglomération est de 5.6 millions d'euros. L'équipement mis en service en mai 2022 servira en outre de centre de préparation aux Jeux olympiques de 2024.

L'intégration paysagère de la construction a été finement étudiée en lien avec un architecte paysagiste, de nombreuses plantations ont été mises en place ce printemps afin de renforcer la végétalisation du lieu.



Épinal est une vraie terre de vivre ensemble, où chaque citoyen a sa place et s'investit pour sa ville. Le tissu associatif et sportif est sans pareil pour une ville de cette taille et le travail institutionnel est soutenu par bon nombre de bénévoles engagés.

Située idéalement au cœur des grands massifs forestiers de l'Est de la France, Épinal a choisi très tôt de faire de la filière bois l'un de ses pôles d'excellence, tirant parti des ressources naturelles et renouvelables.

Concernant la répartition des catégories socioprofessionnelles, il y a 17% d'employés, 24% d'ouvriers et de professions intermédiaires, 26% de retraités, 25% divers et 8.3% de chômeurs.

La Ville a mis en place un ambitieux pôle Bois-Eco-Construction dont le succès se base sur la recherche, le soutien aux entreprises et la formation professionnelle, représentée par l'Enstib (École Nationale Supérieure des Technologies de l'Industrie du Bois), seule école d'ingénieur bois en France. Épinal est aussi une ville touristique dont l'identité s'est formée autour de l'image L'expression «Image d'Épinal» est connue dans le monde entier, pourtant peu de gens savent que l'Imagerie d'Épinal, née en 1796, est encore aujourd'hui, une entreprise en activité, qui peut se visiter.

Épinal est souvent surnommée «La Cité des Images», en raison de la présence de l'Imagerie, mais pas seulement. Le musée de l'Image, inauguré en 2003 gère la plus importante collection européenne d'images populaires. Le Chemin des Images, exposition itinérante, présente chaque année un voyage original à travers le centre-ville.

L'École Supérieure d'Art de Lorraine, dont le projet pédagogique embrasse « Images et narrations », et le « Pôle de l'Image » véritable cluster dédié aux nouvelles technologies de l'image implanté dans la Maison romaine, font que la Ville d'Épinal s'affiche clairement comme « Cité des Images ».

Chaque année, en mai, la Cité des Images organise les Imaginales, festival des littératures de l'imaginaire, dont les thèmes fantasy font la

part belle à l'image, encore et toujours...

Épinal vise la réussite de la transition énergétique pour lutter contre le changement climatique du territoire et lui garantir un développement durable. Elle souhaite atteindre l'autonomie énergétique en 2050. La réussite de cet objectif passe par une diminution de la consommation dans l'habitat et la mobilité, et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

La transition énergétique à Épinal, c'est aussi réorganiser la mobilité urbaine et interurbaine.

La Ville favorise une circulation apaisée et des déplacements doux grâce notamment à sa navette électrique, aux bus urbains, au covoiturage, à l'auto-partage et à une plus grande utilisation du vélo sur ses nombreuses pistes cyclables.



2

PRÉSENTATION DU PROJET MUNICIPAL



1 - Le Label 4 fleurs : une volonté politique

affirmée sur la durée

La Ville d'Épinal est depuis longtemps très attachée à la qualité de ses espaces publics et notamment de ses espaces verts. La volonté est de créer un cadre de vie agréable pour les habitants et accueillant pour les visiteurs. C'est un facteur de bien-être, de bien vivre ensemble et l'écologie urbaine qui s'est développée ces dernières années permet aux habitants de vivre dans un environnement sain, favorable à la préservation de la santé. C'est donc tout naturellement que la Ville s'est depuis longue date inscrite dans la démarche du label "villes et villages fleuris".

Les exigences de ce label qui ont évolué ces dernières années sont prises en compte en totalité lors des créations nouvelles et des opérations de gestion et d'entretien. Les enjeux environnementaux et climatiques, La volonté de la municipalité de faire participer davantage les habitants aux prises de décisions, la volonté de favoriser les mobilités douces sur la cité, le besoin de verdure exprimé par la population, l'objectif de rendre la ville plus nourricière, modifient durablement la manière de concevoir et d'entretenir nos espaces publics.

Les atouts que nous offrent l'environnement de l'une des communes les plus boisées de France sont de plus en

plus favorisés avec des créations et des réouvertures de sentiers pédestres et de pistes cyclables, la valorisation des produits issus de la forêt avec notamment la présence sur la ville de 3 chaufferies bois dont une toute récente à cogénération ce qui permet d'éviter le rejet de millions de tonnes de CO₂.

La Ville détient plusieurs labels depuis 1988 : label 4 fleurs, lauréate internationale de l'entente florale la même année, prix du bicentenaire en 1989, Grand Prix National du fleurissement de 1991 à 2003, prix des voies navigables de France en 2001, prix des gares fleuries en 2003.

Malgré un contexte budgétaire contraint du fait des diminutions de dotations d'état, la ville entreprend chaque année de nombreux travaux d'aménagement conséquents avec une place importante donnée au végétal, mais la vision a évolué vers des créations pérennes et des modes de gestion plus écologiques.

Les motivations pour le maintien du label 4 fleurs pour Épinal sont donc multiples : promouvoir le savoir faire des jardiniers, mettre en avant un cadre de vie et d'accueil exceptionnel pour les habitants et visiteurs, faire une valorisation touristique de la ville, en faire un outil de développement économique (consommation des touristes).

2 - Objectifs de la démarche et stratégies mises en oeuvre

La démarche d'embellissement de la cité a pris une autre dimension depuis l'arrivée de la nouvelle municipalité en 2020.

L'objectif d'embellissement des espaces publics, se poursuit et une volonté de verdir tous les espaces qui aujourd'hui le sont peu s'empare désormais du centre-ville, de certains parkings et des cours d'école.

La stratégie est donc de renaturer la ville, de déminéraliser partout où c'est possible, de planter des arbres sur tous les emplacements où c'est souhaitable et judicieux.

L'idée est à la fois de continuer à embellir la cité tout en utilisant les atouts du végétal pour absorber les eaux pluviales, pour apporter de l'ombre sur les espaces exposés, pour atténuer l'impact des fortes chaleurs en été, pour absorber une partie de la pollution atmosphérique et donc rendre l'air plus respirable, pour atténuer les bruits urbains. Le végétal devient un véritable allié pour tous les projets urbains.

Pour créer une cohérence d'ensemble et une réelle dynamique sur le long terme, la municipalité travaille sur l'établissement d'un périmètre SPR positionné sur la ville centre et ayant pour vocation de mieux prendre en compte le patrimoine historique de la cité dans les aménagements à venir.

En outre, l'étude de la révision du PLU, 20 Ha de surfaces actuellement agricoles sont sorties des surfaces constructibles afin de limiter l'augmentation de l'artificialisation des sols liée au développement de l'urbanisation. Ce PLU va intégrer un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) lequel a

pour vocation de favoriser le verdissement de tout projet de construction.

Tous les projets d'aménagement nouveaux sont soumis pour avis au service cadre de vie qui y prescrit des implantations végétales dès lors que des opportunités apparaissent.

Il y a beaucoup de concertation avec les habitants et utilisateurs des lieux afin que les projets collent le plus possible avec les attentes des Spinaliens.

Tous les projets de végétalisation sont conçus par 2 infographistes paysagistes qui sont rattachés au service cadre de vie et ont une formation pointue dans le domaine de l'aménagement paysager. Le service pilote donc la conception du projet, la phase de concertation, assure la réalisation des travaux et le suivi de l'entretien des créations ensuite.

La municipalité a souhaité aller plus loin en proposant une charte de végétalisation qui a été votée au Conseil municipal de mai 2021 et qui a pour finalité de donner la possibilité à des habitants de végétaliser devant chez eux tout en cadrant la démarche.

Tous les projets sont travaillés avec une très forte transversalité entre les services, les habitants et autres partenaires extérieurs.

Enfin, d'un point de vue de l'organisation administrative, en 2021 les services municipaux ont été réorganisés par pôles. Le pôle ville verte, attractive et de proximité regroupe toutes les entités en lien avec l'urbanisme, le développement durable, les services à la population, le commerce et bien sûr l'embellissement.



Voici un exemple de projet de réaménagement réalisé en 2022 : réaménagement du parc de la Maison Romaine



Situation initiale d'un
abond de parc existant :
présence d'un parking
de 1 000 m²

Proposition
d'aménagement
proposée par le service
cadre de vie



Photo prise durant les
travaux

3 - Une volonté d'embellissement très dynamique et très orientée vers le végétal

Dans tous les projets d'aménagements, nombreux chaque année, le service qui conçoit les projets et les met en œuvre sur le terrain est consulté et fixe toujours les mêmes orientations :

- Prioriser des créations végétales pérennes.
- Prendre en compte le besoin des habitants qui sont consultés sur chaque projet à travers notamment des réunions de quartiers ou des comités inter-quartiers (qui sont au nombre de 10 sur l'ensemble de la ville).
- Favoriser l'implantation de surfaces végétales et réduire les surfaces minérales quand c'est possible et judicieux.
- Favoriser la diversité végétale afin d'éviter la création de surfaces standardisées, que l'on retrouve dans toutes les villes, et anticiper d'éventuels problèmes pathogènes.
- Favoriser la diversité des espaces avec des vocations variées suivant les sites : repos, lien social, découverte de la nature, activité sportive, connaissance du végétal, bien-être, lecture...
- Prise en compte de l'entretien ultérieur en limitant le morcellement des plantations et en évitant de nouvelles implantations d'aménagements incompatibles par la démarche Zéro Phyto qu'a entrepris la ville depuis 2010.



- Favoriser les nouvelles plantations d'arbres, d'essences variées et adaptées au contexte dans lesquels ils vont être plantés.
- Favoriser des espaces mettant en avant le lien social, parfois à l'échelle d'un quartier mais aussi à l'échelle de la ville toute entière.
- Créer des aménagements qui vont générer un coût d'entretien le plus réduit possible (notion de coût global).
- Favoriser l'activité extérieure en intégrant dans les aménagements stratégiques des aires de jeux qualitatives, voir des équipements sportifs extérieurs (projet sur le site du port pour 2019).
- Privilégier les conceptions et réalisations d'aménagements paysagers en régie. Ce choix permet de mieux motiver les équipes, d'être garant de la qualité des prestations réalisées, d'éviter les coûts d'externalisations et notamment des coûts de maîtrise d'œuvre.
- Prendre en compte la gestion future, créations qualitatives et à chaque fois intégrées à leur environnement et au cadre paysager global de la ville.
- Favoriser des espaces dont la gestion sera minimale afin de réintroduire davantage de nature en ville.
- Créer des aménagements éphémères à l'échelle de la ville qui permettent de créer une forte dynamique là où ils sont mis en place.

4 - Le fleurissement saisonnier s'inscrit pleinement dans cette stratégie

Le fleurissement saisonnier de la Ville, a considérablement évolué ces dernières années. À titre d'exemple, la Ville produisait 450 000 plantes saisonnières sur une année en 2007, nous cultivons désormais 140 000 plantes (annuelles et bisannuelles).

Le type de fleurissement s'est également modifié avec une réduction drastique des surfaces traitées en mosaïciculture (restent 3 scènes traitées de cette manière) et un fort développement d'un fleurissement plus libre et plus moderne.

Ce fleurissement saisonnier est complété par un développement exponentiel de l'embellissement pérenne avec environ 16 000 plantes vivaces, arbustes graminées implantés chaque année.

La complémentarité entre fleurissement saisonnier et ornementation pérenne permet d'accroître chaque année l'embellissement de la ville tout en limitant les coûts de gestion et les temps d'interventions pour leur entretien. La volonté est d'apporter une décoration sur l'ensemble de l'année en associant toutes les gammes végétales. La surface globale de fleurissement saisonnier a néanmoins peu évolué avec 2 400 m² de surfaces fleuries.

Le fleurissement de printemps est traité avec attention et concerne les 2 400 m² de scènes pleine terre plantées en été.

L'ensemble des détails relatifs à cette politique sera développée et illustrée en partie 5 de ce document.

La production est intégralement assurée en régie à l'aide d'une structure de production récemment rénovée (construction en 2015 d'une bi-chapelle de 960 m² en lieu et place de tunnels mal isolés.





5 - Vers des modes de gestion plus respectueux de la nature

Les modes de gestion ont évolué ces dernières années :

Dans divers lieux la volonté est de laisser la nature s'exprimer, dans d'autres elle est limitée à 1 ou 2 passages par an (comme les sites reconvertis en fauches tardives), d'autres espaces ont un niveau d'intervention limité à 7 à 8 par an, enfin certains d'autres ont quant à eux un niveau d'entretien très horticole (parc centre- villes, abords de monuments).

L'éco-pâturage vient compléter ces démarches : depuis 4 ans, au parc du château, une vache Vosgienne et son veau limitent les tontes qui étaient au nombre annuel de 10. Cela rend le parc d'aspect plus champêtre avec une vocation culturelle très appréciée par les visiteurs. 5 Sites supplémentaires sont, depuis 2019, entretenus avec des chèvres et ou des moutons provenant du parc animalier du château.

Quelle que soit la classe d'entretien retenue dans cette politique de gestion différenciée des espaces verts et naturels, la propreté reste une exigence identique pour tous les sites et des passages réguliers sont organisés afin de veiller à ce que cette priorité soit toujours effective sur le terrain (25 agents sont affectés sur l'ensemble de la ville).

La stratégie d'aménagement et d'entretien s'oriente avec toujours plus "d'espaces nature" en ville, des modes de gestion plus doux, une absence d'utilisation de pesticides avec pour finalité la volonté d'offrir aux Spinaliens, aux investisseurs, aux visiteurs un cadre de vie agréable et valorisant pour la Ville.



3

ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉES

1 - Un service très complet pour la gestion, l'embellissement et l'entretien du domaine public communal

Appelé jadis service "parcs et jardins" le service s'appelle depuis de nombreuses années "service cadre de vie". Il intègre des missions qui vont bien au-delà de l'entretien des espaces verts :

109 agents qui œuvrent pour la commune. Ils sont repartis comme suit:

- ▶ 3 affectés à l'administration et à la comptabilité
- ▶ 25 agents de salubrité (y compris chauffeurs de balayeuses)
- ▶ 2 affectés aux traitements des tags, à l'entretien des aires de jeux et des systèmes d'arrosage automatique
- ▶ 4 affectés comme maçon ou agent de voirie.
- ▶ 4 affectés à la pose, la rénovation, l'entretien du mobilier urbain
- ▶ 1 au magasin

- ▶ 58 jardiniers dont 5 apprentis et 5 élagueurs
- ▶ 6 horticulteurs,
- ▶ 1 maraîcher
- ▶ 1 pépiniériste,
- ▶ 2 animaliers,
- ▶ 1 chef de service et 1 chef de service adjoint

Au final, le service cadre de vie gère l'ensemble des tâches qui sont liées à l'entretien des espaces publics extérieurs de la ville, à la propreté et à l'embellissement de la ville.

Le service est en outre chargé de la mise en œuvre du plan de viabilité hivernal.

Les équipes sont formées de 3 à 5 agents (de nettoyage et de jardiniers) pilotées par un chef d'équipe jardinier diplômé d'un bac professionnel en

espaces verts. L'objectif de cette organisation est d'être le plus efficient possible, le nettoyage des espaces publics faisant partie intégrante de l'embellissement de la ville.

Le service intervient comme prestataire pour de nombreuses autres administrations situées sur le périmètre de la ville : préfecture, office HLM, douanes, école du bois...

C'est un service de proximité qui a aussi pour vocation de travailler en collaboration avec d'autres organismes comme la DIRE, l'ONF, la DDT ou encore la Communauté d'agglomération afin de coordonner et d'harmoniser les différentes actions entre le domaine communal et les domaines publics dont la compétence n'est pas communale.



2 - Jardinier, plus qu'un métier : une passion et une vocation

Les jardiniers suivent régulièrement des formations notamment durant la période allant de fin novembre à mi-mars.

Pour n'en citer que quelques exemples voici une liste non-exhaustive des formations suivies :

- taille raisonnée des arbustes,
- taille d'entretien des arbres fruitiers,
- entretien raisonné des plantes vivaces,
- techniques d'élagage doux...

Les recrutements de jardiniers se font sur la base d'un niveau CAP ou Baccalauréat Professionnel espaces verts, si possible avec expérience dans le domaine privé.

Certains agents animent eux-mêmes des formations : reconnaissances de végétaux pour le pépiniériste (séances de 2 heures), utilisation de base de la tronçonneuse, gestion d'un parc animalier, conduite d'engins...

L'essentiel des prestations de créations, de conception et d'entretien d'espaces verts se faisant essentiellement en régie, la collectivité a souhaité renforcer les compétences du personnel d'année en année.

Même si l'effectif global du service a été légèrement réduit ces dernières années, du fait des réductions des dotations de l'état, le nombre de jardiniers est resté relativement stable. En effet, la Ville affirme sa volonté d'un très haut niveau d'embellissement.

L'essentiel des travaux d'élagages (5 agents) et de bûcheronnage (4 agents) sont réalisés en interne, par du personnel qualifié et équipé. Cela permet de garantir des interventions de qualité et l'optimisation de la charge de travail (car ces agents rejoignent d'autres secteurs d'activité en lien avec les espaces verts, à partir d'avril.)



Une palette végétale conséquente mise en place chaque année :

La production de plantes horticoles est réalisée sur le territoire spinalien avec une structure de production remplacée en 2015 en partie par une bi-chapelle de 960 m² avec double paroi gonflable, garantissant des économies de chauffage impressionnantes (amortie en à peine 2 ans). Les autres tunnels et serre en verre totalisent une surface de 2 000 m² soit environ 3 000 m² de surface de culture couverte.

La production végétale sur une année est la suivante :

- 49 000 plantes annuelles
- 80 000 bisannuelles
- 700 chrysanthèmes (chiffre qui a fortement baissé ces 10 dernières années)
- 3 500 arbustes et vivaces produits sur plate-forme pépinière récemment rénovée

À cela viennent s'ajouter des achats extérieurs :

- 12 000 arbustes et vivaces
- 20 000 bulbes
- 100 à 200 arbres plantés chaque année en taille 16/18 à 20/25

Ce sont donc **173 350 végétaux** saisonniers ou pérennes qui sont plantés chaque année et viennent remplacer ou s'ajouter à des plantations existantes.



UN BUDGET AFFECTÉ AU CADRE DE VIE RÉÉVALUÉ À LA HAUSSE EN 2022

Les moyens financiers qui, malgré les contraintes budgétaires, ont été augmentés en 2022 afin de répondre aux nouvelles orientations de la municipalité.

Le budget fonctionnement du service cadre de vie est passé de 510 000€ en 2021 à 671 118 € (hors personnel) et celui de l'investissement de 180 000€ en 2021 à 415 491 euros en 2022 (hors engin et hors grosses opérations d'aménagement dont les dépenses liées aux espaces verts sont intégrées au marché).

Le budget total de la collectivité étant de 71 000 000 d'euros, l'addition des 2 budgets fonctionnement et investissement, auquel on ajoute le coût des 109 agents du service cadre de vie représentent 6,7% du budget de la collectivité ce qui montre le fort intérêt qu'apporte la collectivité au soin apporté à son cadre de vie et à la protection de son environnement.

3 - Des partenaires nombreux et indispensables

De très nombreux partenaires viennent travailler en concertation avec les services de la collectivité (ou vice-versa) pour renforcer les actions de la commune sur des sujets spécifiques en lien avec l'embellissement :

- La LPO, nous a conseillés pour la mise en place de nichoirs à mésanges afin de lutter contre la chenille processionnaire du chêne.
- La FREDON Lorraine et l'agence de l'eau, nous aident financièrement pour l'un et techniquement pour l'autre dans le cadre de notre démarche zéro phyto.
- L'association locale des Croqueurs de pommes, nous appuient techniquement dans le cadre de la mise en place et du suivi d'un verger à vocation conservatoire.
- L'école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes qui appuie la collectivité pour des relevés floristiques sur des fauches tardives et dans le cadre de la mise en place d'un jardin éphémère place des Vosges chaque année.
- L'association de la ligue du coin de terre pour la gestion des jardins familiaux répartis sur deux sites éloignés sur le territoire communal.
- Les centres sociaux pour des actions éducatives ou dans le cadre de la création et de l'animation de jardins partagés.
- Les jardins de Cocagne pour un apport de compétence dans le cadre de la mise en place de la régie maraîchère

Expertise de sol en vue du développement de la régie maraîchère



4

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

1 - Mobilisation des habitants

Deux démarches nouvelles mises en place en 2022 visent à mobiliser et à impliquer davantage la population aux aménagements des espaces publics en lien avec le développement durable :

2 - La charte de végétalisation

Cette charte a été votée au Conseil municipal en mai 2021. L'idée est de proposer aux habitants la possibilité de végétaliser devant leur maison ou immeubles. Les services de la ville se chargent de rencontrer ces habitants, de travailler en collaboration avec eux sur l'élaboration du projet, de le concevoir et de le réaliser dans un réel esprit de concertation. Les requérants s'engagent à y assurer l'entretien sur une durée minimal de 5 années. À l'issue du vote de la charte, 11 projets ont été proposés et sont ou seront mis en œuvre en 2022. Les projets sont cohérents et complémentaires avec les objectifs de la municipalité : végétalisation des espaces publics, désimperméabilisation des sols, végétalisation en utilisant exclusivement des plantes pérennes et adaptées au contexte d'implantation.



Ici un groupe d'habitants d'un quartier qui a proposé de réaménager un espace vieillissant en îlot végétal verdoyant

3 - Mise en place d'un budget participatif

Dès son élection, la municipalité a réfléchi à la mise en place d'un budget participatif pour lequel un montant de 150 000 euros TTC a été voté sur le budget 2022.

Cette démarche permet à tout habitant d'Épinal, âgé de plus de 13 ans, à tout collectif d'habitants spinaliens ou à toute personne morale domiciliée à Épinal, de s'impliquer dans la vie communale en proposant et en choisissant des projets d'intérêt général contribuant au développement durable qui seront réalisés dans le cadre du budget d'investissement de la commune.

Il a eu 158 propositions formulées. Après instruction et estimation du coût des demandes par les services de la ville, un vote par les Spinaliens s'est organisé sous une forme dématérialisée. Les 15 projets ayant reçu le plus de voix ont été retenus pour une réalisation sur l'année 2022.

Parmi les projets retenus on pourra apprécier;

1. la création d'un verger partagé
2. la plantation de haies mellifères près du bassin de Courcy,
3. la création d'une forêt de châtaigniers,
4. la création d'ombrières végétales aux abords d'une aire de jeux,
5. la mise en place de tables de pique-nique au sein d'un parc paysager,
6. la mise en place de bornes d'eau potables dans un parc et aux abords des pistes cyclables...

Tous ces projets seront étudiés et réalisés en 2022 par les services de la ville en étroite collaboration et concertation avec les requérants.



Ici une habitante qui a proposé d'implanter des tables pique-nique au parc du cours au bord de la Moselle, une discussion s'est engagée avec l'un des jardiniers qui travaille sur ce parc.

4 - Une communication dynamique et valorisation du label

Des articles de presse viennent régulièrement valoriser le label et son intérêt pour la collectivité. Cette communication régulière sur les travaux et démarches engagés par la collectivité incite à améliorer le cadre de vie des habitants et des visiteurs. Elle contribue donc au maintien du label des Villes et villages fleuris.

Elle valorise en particulier les interventions sur le patrimoine arboré, la démarche zéro phyto, la végétalisation des espaces publics, le développement des plantations pérennes, la mise en place de démarches en lien avec la biodiversité, le fleurissement, les aménagements de quartier, le mode d'entretien, la charte de végétalisation...

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme qui concours largement à communiquer sur la qualité du cadre de vie de la Ville que ce soit à travers les brochures et précieux conseils qu'il déploie auprès aux visiteurs.

En 2021, un décor éphémère réalisé devant l'office de tourisme illustre cette collaboration.

La remise des prix des balcons et maisons fleuris est aussi l'occasion de mettre en valeur le label et tout ce que cela implique en terme de qualité de vie.

Il y a 7 ans une signalétique au couleur le logo du label a été créée et mise en place aux différentes entrées de la Ville.

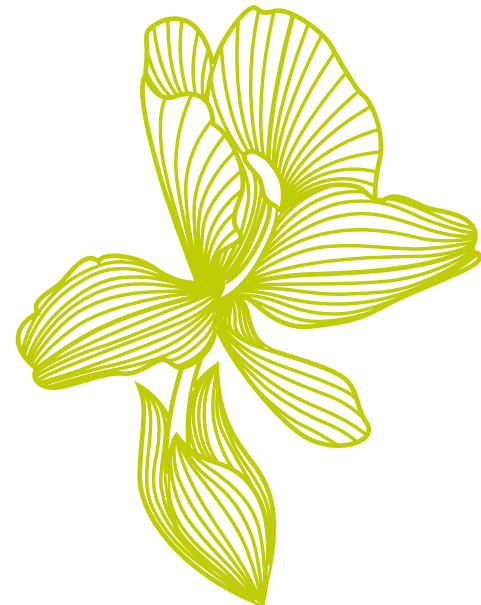
Plusieurs panneaux signalétiques informent régulièrement les habitants des actions menées sur le terrain :

panneaux fauches tardives, (installé sur toutes les surfaces enherbées traitées en fauches tardives) Zéro phyto, intervention sur les arbres, travaux d'aménagements : cela permet aux habitants de s'informer sur ce qui est fait et dans quelle finalité, à quel coût.

Les habitants sont d'ailleurs maintenant systématiquement consultés, en amont de la conception des projets, afin que les réalisations soient le plus en adéquation avec les besoins des futurs utilisateurs.

Le label est régulièrement mis en valeur lors d'articles rédigés dans la presse locale et sur le magazine Municipal, lors de discours de Mr le Maire et de l'adjoint délégué au Cadre de vie.

Le logo est également mis en valeur sur le site internet de la Ville. L'Office du Tourisme le promeut également pour mettre en avant la qualité du cadre de vie Spinalien et ainsi, en complément d'un programme de manifestations importantes, attirer les touristes dans notre ville.



FAUCHAGE TARDIF
LA VILLE D'EPINAL S'ENGAGE

Villes et Villages Fleuris

MA VILLE JE LA PRÉFÈRE NATURE

Fauchage tardif = zone refuge = nature préservée

Ici, la Ville d'Epinal retarde les périodes de fauchage pour favoriser la biodiversité dans le cadre d'une gestion



Réalisation en 2021 d'un décor éphémère devant l'office de tourisme.

Aménagement du parc de la Maison Romaine

La ville d'Epinal requalifie les squares de Loughborough et de Chieri en un seul et unique parc : *le parc de la Maison Romaine*

Le projet :

La finalité de ce projet est de convertir cet espace en un lieu de détente et d'animations, dans des ambiances conviviales et apaisées avec une valorisation des champs visuels sur la Moselle et sur le bâtiment emblématique qu'est la Maison Romaine.

Le chantier a débuté le 7 mars et se finit en juin.

Les travaux consistent en premier lieu à convertir 1 000 m² d'espace en espace impeccable en espaces verts intégrés à ce parc.

L'aire de jeux sera déplacée et les composteurs urbains repositionnés à un emplacement plus approprié qu'actuellement.

La délimitation avec le parking sera bien identifiée à l'aide d'une haie taillée et accompagnée d'une haie en bois.

Certains arbres ont été coupés pour les impératifs de chantier mais de nouveaux sujets (essences très variées) seront plantés en nombre au moins aussi important.

Les allées seront refaites à l'aide d'un revêtement stable et seront agrémentées de gazon et d'autres de plantations pérennes (arbustes, rosiers, vivaces, graminées, bulbes) dont certaines essences sont issues de créations horticoles Lorraines.

Les espaces engazonnés seront travaillés avec un mobilier permettant aux usagers piétons d'y stagner de manière transitaire avant de s'installer ensuite dans le sol.

Une borne à eau, des corbeilles de tri à déchets, de nouveaux bancs et trois gloriottes agrémentées de plantes grimpantes seront répartis sur le nouveau parc.

Une quinquette sera en outre positionnée sur l'esplanade côté Moselle qui deviendra un lieu de détente et d'animation culturelle.

Planning des travaux :

Début du chantier le lundi 7 mars 2022 - Fin de chantier prévue en juin 2022
Conception et suivi des travaux : service Cadre de Vie, mairie d'Epinal

Réalisation des travaux :

En régie par le service Cadre de Vie : terrassement, déplacement de l'aire de jeux, fond de forme des allées, apport de terre, installation du mobilier, enfouissement de réseaux, plantations d'arbustes/arbrusques/rosiers/bulbes, travail du sol, engazonnement...
Par entreprise : aménagement des allées

Coût des travaux : 212 000 € TTC



Panneau de chantier qui a été installé sur le site du parc de la maison romaine

5 - Des animations en lien avec le végétal et l'environnement toute l'année

Plusieurs animations sont mises en œuvre dans la ville afin de promouvoir le label et l'intérêt des démarches d'embellissement :

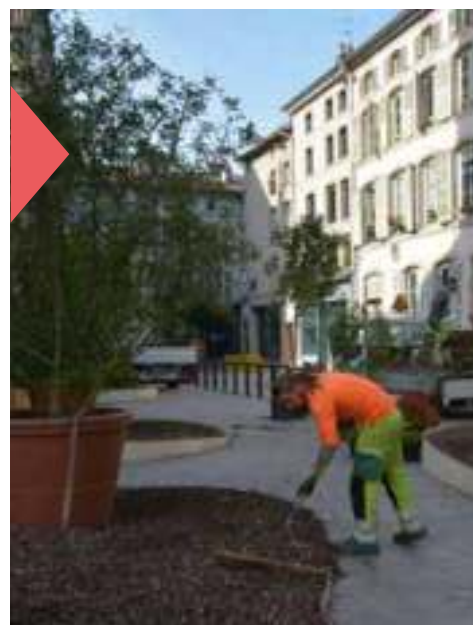
La Sainte fleur en octobre :

Animation coordonnée entre les fleuristes de la ville, ceux de Nice (une ancienne élue d'Épinal est maintenant adjointe au Maire de NICE mais nous avons gardé des liens étroits avec elle) et les jardiniers de la ville. La finalité est de créer des décors fleuris avec des animations autour de la fleuristerie et du jardinage



Création d'un décor éphémère place de l'Âtre :

Ce décor est mis en place fin septembre et demeure environ 2 mois. Les jardiniers municipaux travaillent en concertation avec des élèves et des professeurs de l'école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes pour le montage et démontage du décor.



Organisation chaque année de la Fête de la biodiversité au parc du château :

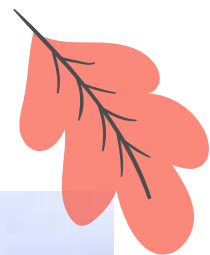
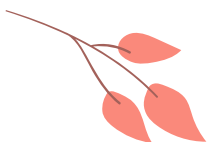
Cette manifestation est organisée par la Maison de l'environnement et du développement durable qui est un service à part entière de la Mairie qui ne traite que de sujets liés à l'environnement. Elle a lieu chaque mois de juin et regroupe tout un ensemble d'associations très variées qui travaillent en lien direct avec l'environnement : apiculteurs, pêcheurs, membre de la LPO, chasseurs Cette grande manifestation organisée le temps d'un weekend attire de nombreux visiteurs mais également des classes de l'agglomération qui sont accueillies le vendredi.



Concours communal des balcons et maisons fleuries :

Chaque année, environ 80 habitants participent à ce concours dont le règlement a évolué depuis 3 ans. Les participants sont pré-sélectionnés par un jury de professionnels ce qui permet à de nouveaux habitants de participer et de créer une seconde dynamique pour ce concours.





Rencontres intergénérationnelles autour d'ateliers de jardinage :

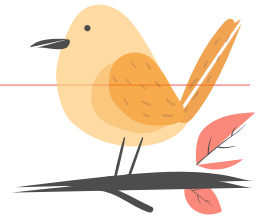
Des animations sont régulièrement organisées par des jardiniers de la ville au sein des maisons de retraite. Certaines d'entre elles sont notamment dispensées au sein du jardin intergénérationnel "bon repos" et permettent de créer du lien entre de jeunes enfants et leurs aînés. Ces animations conçues autour du jardin rencontrent un franc succès pour le plus plaisir de toutes les générations.



Organisation de vendanges au parc du château :

Une partie des talus situés aux abords du parc du château (d'origine médiévale) a été plantée de vignes il y a plusieurs années. Des vendanges sont organisées chaque mois de septembre. Les écoles peuvent y participer en semaine et un dimanche est réservé aux Spinaliens et aux visiteurs. Cette manifestation, qui rencontre un joli succès chaque année, propose aux vendangeurs néophytes de cueillir le raisin, le verser dans un pressoir actionné par deux jardiniers de la ville. Le jus produit est partagé entre les participants qui peuvent apprécier directement le fruit de leur travail.



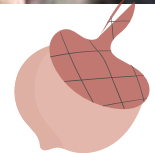


Visite du parc animalier du château :

Le parc animalier du château a été rénové en 2010 avec intégration d'animaux à connotation locale et la mise en place d'une signalétique conséquente avec une charte précise et travaillée.

Suite à cette rénovation des animations ont été mises en place chaque semaine de mai à septembre.

Ces dernières sont à destination d'un public varié et vise à faire connaître le travail d'un soigneur animalier, et de créer une animation autour des animaux.





Organisation de visites des serres municipales :

La ville produit en régie l'ensemble des plantes saisonnières qu'elle utilise dans le cadre du fleurissement des espaces publics. Une partie du site de production vient d'ailleurs d'être rénovée.

Des visites régulières sont organisées en particulier à destination des écoles.

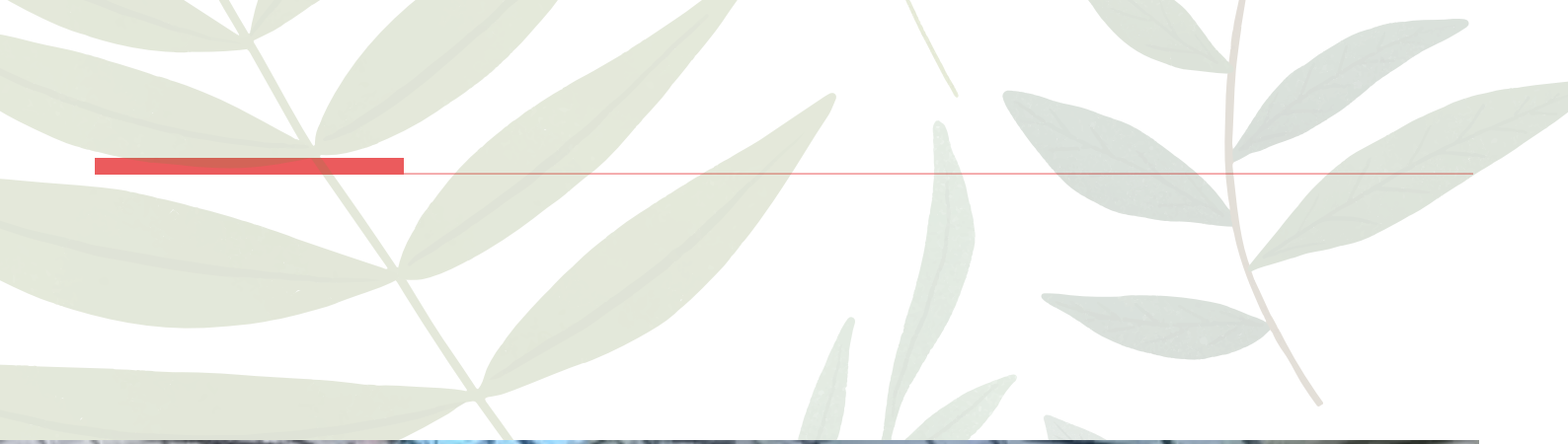
C'est la responsable de production qui anime ces ateliers très appréciés des enfants et qui permet de les sensibiliser sur la protection des plantes, leurs intérêts, la protection de l'environnement en général.

Animations dans le cadre des ATE (aménagement du temps de l'enfant) :

Des visites régulières des serres sont organisées à l'attention des enfants des écoles de l'agglomération.

L'objectif est de les sensibiliser sur l'importance qu'à le cadre de vie pour les habitants et la nécessité de protéger l'environnement dans lequel on vit.







Articles de presse en lien avec
les nouveaux projets municipaux

6 - Communication de la démarche auprès des usagers

ENVIRONNEMENT



VÉGÉTALISEZ LA VILLE

Sous les pavés, les fleurs ! Le 20 mai dernier, la charte de végétalisation participative de l'espace public a été adoptée par le Conseil municipal : elle permet aux Spinaliens de végétaliser les abords de leur domicile et contribuer ainsi à rendre la ville plus verte et plus agréable pour tous.

Un collectif d'habitants, un particulier ou une copropriété peut dorénavant proposer un projet de végétalisation d'une rue, d'une place, d'une impasse, d'une maison ou d'un immeuble avec l'aide de la Ville !

La végétalisation en pleine terre avec des plantes vivaces et arbustives est privilégiée et peut être mise en œuvre en créant des platebandes sur l'espace public le long des murs des habitations ou en fixant des supports pour plantes grimpantes directement sur les façades. Les travaux de terrassement, l'apport de terre, l'achat des plantes ainsi que le paillage sont pris en charge par la Ville.

En revanche les supports pour plantes grimpantes sur les façades privatives sont à la charge des propriétaires des bâtiments. Une végétalisation hors sol, notamment avec l'installation de bacs et de pots de fleurs, est également possible, uniquement si une plantation en pleine terre n'est pas réalisable.

Chaque année en septembre, la commission « Transition écologique et développement durable, Patrimoine bâti et énergies » composée d'élus, de représentants des Comités de Liaison Inter Quartiers et des services municipaux concernés se réunira pour sélectionner les propositions retenues.

▸ **Renseignements** : Un formulaire de demande est disponible sur epinal.fr, rubrique Mes démarches > Cadre de vie | Les demandes sont à transmettre avant le 30 juin.

N°401 / juin 2021



DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

Local, sain, et de saison : ce sont les trois mots clés qui caractérisent le projet alimentaire territorial porté par la Ville d'Épinal avec l'ambition de sensibiliser ses habitants à l'alimentation durable. Celui-ci place les enfants au cœur de la démarche car ils seront les consommateurs de demain et sont déjà les prescripteurs d'aujourd'hui pour préserver la santé et l'environnement.

La mise en place de ce projet est globale car elle concerne à la fois la production de fruits et légumes bio, les circuits d'approvisionnement locaux en viande et lait, la sensibilisation du public, et, à terme, la restauration collective de la ville.



Cet été, les enfants du centre de loisirs de la 40 Semaine s'en sont donnés à cœur joie pour la cueillette des navets, des oignons et des salades.

« Les enfants sont prescripteurs »



JEAN-JACQUES CROISILLE
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE MARAÎCHÈRE

« L'objectif du Projet alimentaire territorial porté par la municipalité est de modifier profondément et durablement les habitudes alimentaires des Spinaliens en passant principalement par l'éducation au goût des enfants. En mangeant quotidiennement de bons produits au restaurant scolaire, ils deviendront de véritables prescripteurs. Cela aura aussi un impact sur la réduction des déchets alimentaires : ce projet devrait sonner la fin des poubelles remplies de légumes surgelés et souvent sans goût que les enfants ne veulent plus consommer. »



Depuis le printemps 2021, c'est un potager de près d'un hectare qui a été labouré et mis en culture sur des terrains municipaux situés en bordure immédiate de la ville au pied du secteur de Razimont. Les agents du service Cadre de vie de la Ville y ont fait pousser une quarantaine d'espèces de fruits et légumes bio. La production de cette régie maraîchère municipale a été fournie à la maison de retraite Les Magnolias, gérée par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Dès janvier 2022, les enfants inscrits au Centre de loisirs de la 40 Semaine dégusteront à leur tour ces produits.

À TERME, L'OBJECTIF DE LA VILLE EST DE CULTIVER 10 HECTARES POUR FOURNIR LES 1500 REPAS SERVIS CHAQUE JOUR DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES ET LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR SÉNIORS DE LA VILLE.

En chiffres

17

RESTAURANTS
SCOLAIRES

4

ÉTABLISSEMENTS
D'HÉBERGEMENT
SENIORS

1500

REPAS PAR JOUR

S'APPROVISIONNER EN LOCAL

Consommer durablement, c'est aussi se fournir en produits laitiers, viande et poisson auprès des producteurs locaux. Les contrats d'approvisionnement de la Ville sont donc révisés en ce sens. Et pour favoriser l'installation de nouveaux producteurs, la Ville souhaite mettre des terres agricoles municipales à disposition de jeunes agriculteurs.

LIVRER, CONSERVER, TRANSFORMER ET CUISINER

Afin de minimiser l'impact sur l'environnement, le transport des denrées est aussi à adapter tandis que les menus sont conçus en fonction des saisons. C'est donc l'ensemble du système de transformation et de conservation qui sera repensé. De même, le mode de gestion de la cuisine centrale, exploitée actuellement par un prestataire, sera réétudié d'ici 2022 afin d'y transformer les produits sur place.

SENSIBILISER LES PLUS JEUNES

Le Projet alimentaire territorial comprend également un volet éducatif : tout au long de l'année, les enfants spinaliens peuvent devenir maraîchers ou cuisiniers d'un jour dans l'espoir qu'ils y prennent goût pour toujours. Ils pourront ainsi participer aux plantations comme aux récoltes, à l'élaboration des menus et à leur préparation, au tri et à la pesée des déchets des cantines afin de lutter contre le gaspillage alimentaire.



LE CENTRE-VILLE SE MET AU VERT

Au printemps prochain, les usagers des rues des Minimes, Léopold Bourg et des Pompes verront fleurir de part et d'autre de la chaussée des massifs végétaux. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet de végétalisation des espaces publics initié par la municipalité.

Du 1^{er} au 30 septembre, la Ville d'Épinal lance une concertation à destination des habitants et commerçants des rues concernées et les invite à faire part de leur avis et à apporter leurs suggestions afin de faire évoluer le projet définitif.

En juin dernier s'est déroulée une première phase d'échanges entre les services, les élus municipaux concernés, les représentants du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et du Syndicat de collecte et de valorisation des déchets (SICOVAD) qui sont amenés à circuler dans ces rues. Cette étape a permis de prendre en compte des contraintes techniques, liées notamment à l'accès des services de secours et de ramassage des déchets, et d'adapter le projet en conséquence.

• VOUS SOUHAITEZ VOUS EXPRIMER SUR LE PROJET ?

► **HABITANTS** : Vous pouvez consulter le projet à la Maison Épinal au cœur, situé 39 rue des Minimes.
Horaires : Mardi - jeudi - vendredi : de 13h à 18h / Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h / Samedi : 10h à 12h et 13h à 18h

► **COMMERÇANTS** : Florent Glé, Manager commerces et centre-ville, est à votre disposition par mail florent.gle@epinal.fr

CHARTRE DE VÉGÉTALISATION PARTICIPATIVE DE L'ESPACE PUBLIC

Les habitants peuvent eux aussi contribuer à végétaliser la ville en proposant un projet de végétalisation d'une rue, d'une place, d'une impasse, d'une maison ou d'un immeuble.

Un formulaire de demande est disponible sur epinal.fr, Mes démarches > Cadre de vie.



PASCAL LIÉNARD,
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX PARCS ET JARDINS

« L'objectif principal de cette végétalisation des rues du centre-ville est de désimperméabiliser les surfaces minérales et d'éviter les ruissellements en permettant l'évacuation des eaux directement dans la terre. L'installation des parterres végétaux au niveau des dallages permettra à l'eau de s'infiltrer et un arrosage naturel des plantes. La présence d'arbres permettra de favoriser l'ombrage et ainsi, de réguler les températures en période de fortes chaleurs. Le tout embellira le centre-ville et rendra ces rues plus jolies ! »



" UN RÉEL INTÉRÊT POUR LES USAGERS ! "

INTERVIEW - PHILIPPE LOUIS
RESPONSABLE DU SERVICE "CADRE DE VIE"

Que peut apporter cette consultation des usagers ?

P.L. - Elle présente un réel intérêt pour les usagers ! Le projet prend plus de temps à être mis en œuvre car on ajoute une phase de concertation en amont. Elle permet d'obtenir un résultat plus abouti et qui pourra tenir compte des idées et remarques de chacun. Il est intéressant de tenir compte des usagers de ces espaces au quotidien.

Comment seront conçus ces espaces végétalisés ?

P.L. - Nous allons enlever les pavés, décaisser avec une machine qui aspire le remblai, remettre de la terre végétale puis ajouter les plantations et des protections afin d'éviter qu'elles soient piétinées. Nous y placerons des plantations pérennes, choisies pour obtenir un aspect visuel optimal quelle que soit la saison et surtout en période estivale où la fréquentation est plus importante. Il faut aussi tenir compte du salage en hiver et de la pollution des eaux de surface qui vont ruisseler dans les sols et choisir des plantes particulièrement résistantes à ces deux éléments.

À quelles contraintes êtes-vous confrontés ?

P.L. - La consultation menée avec les services d'incendie et de secours et de collecte des déchets ménagers a mis en évidence la nécessité de conserver des largeurs suffisantes sur la chaussée pour l'accès de leurs véhicules. Nous avons aussi été confrontés à des contraintes liées au passage des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et d'assainissement. Il y avait également un enjeu vis-à-vis des vitrines des commerçants. La végétalisation ne doit en aucun cas obstruer la vue sur les vitrines, nous choisirons donc des végétaux assez bas et des arbres colonnaires et nous veillerons à ne pas accoler les massifs aux vitrines et à former des platebandes discontinues afin de permettre le passage et l'accès des riverains sans encombre. Et nous découvrirons sans doute encore d'autres contraintes durant la deuxième phase de consultation en septembre !

N°403 / Septembre 2021



GAËLLE THOMAS est responsable de la production florale depuis 20 ans et de la production légumière depuis cette année. **KATIA GRANDEMANGE** a été recrutée pour la production 2021 en tant que maraichère bio. La première a préparé les semis que la seconde a cultivés. Ensemble, elles nous parlent avec passion de leur nouvelle mission : tester et développer la production de légumes et fruits bio.

Comment avez-vous lancé la production ?

G.T. - La première étape a consisté à établir des semis au sein des serres municipales, pour les planter ensuite en avril et mai sur la parcelle de la régie expérimentale. Nous avons acheté des légumes sous formes de graines ou de micro-mottes chez des partenaires spécifiques qui assurent un cycle de production des plantes sans aucun traitement chimique. Tout a ensuite été produit ici : du stade de graine à celui de jeune pousse puis de légume.

Quels fruits et légumes avez-vous cultivés ?

K.G. - On retrouve des petits fruits, notamment des fraises, des framboises, des bluets, il y a aussi de la rhubarbe, des pastèques et des melons. Concernant les légumes, il y a des haricots, des petits pois, des salades, des bettes, des épinards, des courgettes, des potimarrons, des butternuts, des choux de toutes sortes, des céleris, des navets, des betteraves, des carottes, des poireaux... Tout cela cultivé en biologique.



Quelles contraintes implique la culture biologique ?

K.G. - En bio, tout doit être calculé en amont. Nous avons dû établir un plan de culture, une sorte de feuille de route permettant de planifier nos actions tout au long de la saison et s'assurer d'obtenir une association parfaite entre les plantes : chacune a son rôle à jouer sur sa voisine. Par exemple, nous avons alterné entre les tomates et les œillets d'Inde qui jouent un rôle de répulsif vis-à-vis des nématodes, un des parasites de la tomate. Ce sont des applications pures de la permaculture.

Quelle incidence a eu la météo capricieuse que nous avons connue cette année ?

K.G. - Nous avons dû réagir très rapidement face à des maladies comme le mildiou ou l'oïdium. Nous avons fait des traitements mais ils ont eu une efficacité limitée car ils nécessitaient une période sèche pour être efficaces. C'était un combat permanent : enlever les pieds malades pour éviter qu'ils prennent le dessus sur les autres. Heureusement dans l'ensemble on a tout de même eu de belles récoltes grâce à une terre de très bonne qualité !



« En bio, chaque plante a son rôle à jouer sur sa voisine »

Que deviennent les légumes cultivés ?

G.T. - Une majeure partie des légumes frais est cuisinée à la maison de retraite des Magnolias pour les résidents. En fin d'année, ils alimenteront aussi les enfants au centre de la 40 semaine. Quant aux légumes racines comme les navets, les pommes de terre, les oignons ou les échalotes qui se conservent pendant plusieurs mois, ils sont stockés et distribués au gré des besoins. Pour le reste des légumes frais, nous les donnons à l'association Action contre la faim pour ne générer aucun gaspillage.

Pour le service Cadre de vie de la Ville d'Épinal, la production de légumes est une première. Comment vous êtes-vous adaptés ?

G.T. – Jusqu'à présent nous produisons des plantes et des fleurs mais aucun membre de l'équipe n'était spécialisé dans le maraichage, nous avons dû tout apprendre : choix des variétés, organisation des cultures, définition des espacements entre les plantes, etc... Nous avons fait appel à des partenaires extérieurs comme l'École d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes et les Jardins de Cocagne pour nous former et nous apporter des conseils techniques.

« Tout est produit ici de A à Z »



33



« Un vrai gage de fraîcheur »

INTERVIEW

Amélie Petitjean est cuisinière à la maison de retraite Les Magnolias depuis 12 ans. Elle nous explique comment elle prépare ses menus en fonction de la production de ses collègues. Et nous livre en exclusivité sa recette de tartelette aux framboises récoltées sur les terres spinaliennes !

Comment sont élaborés les menus ?

A.P. - Une ou deux semaines à l'avance, la maraîchère m'informe des produits disponibles et je crée ensuite mes menus en fonction. Par exemple ce matin j'ai reçu des betteraves, des carottes et des framboises, ce qui me permet de faire un menu complet et équilibré composé d'une salade de betteraves, d'un bœuf bourguignon accompagné d'une purée de carottes et des tartelettes à la framboise. Les légumes sont récoltés à l'aube puis livrés dans la matinée, c'est un vrai gage de fraîcheur !

Comment sont cuisinés les produits ?

A.P. - Tout est fait maison sur place dans la cuisine de la maison de retraite qui a été rénovée il y a quelques années. On s'adapte aux envies des résidents et à leurs besoins, on cherche avant tout à leur faire plaisir avec de la bonne cuisine familiale.

D'où proviennent les autres denrées utilisées pour constituer les menus ?

A.P. - Nous nous fournissons essentiellement auprès de producteurs locaux. Pour les fruits et légumes qui ne peuvent être produits dans nos régions, nous les achetons auprès de grossistes régionaux.



UN JARDIN ÉPHÉMÈRE MOBILE POUR VOYAGER



Jusqu'à la fin du mois de novembre, un jardin éphémère sur le thème du "voyage" est visible sur les places de l'Âtre et Edmond Henry. Le décor magique et onirique invite les passants pour un voyage spatial et imaginaire, en lien avec la Fête des Images, les Imaginales, les Journées du patrimoine et la Sainte-Fleur.



Pour cette nouvelle édition, des segments du jardin changent d'apparence et d'emplacement au gré des événements qui se déroulent au centre-ville grâce à des îlots en bois conçus pour être déplacés aisément.

Ce jardin est le fruit d'une collaboration entre la Ville d'Épinal qui fournit une partie des matériaux et végétaux, assure une assistance logistique et l'entretien ultérieur, les élèves de l'École d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes qui participent à l'installation et le paysagiste et pépiniériste Tisserant à Uxegney qui fournit la majorité des végétaux.

En décembre, cette installation laissera place au décor en lien avec les festivités de la Saint-Nicolas.

Des écrans en bois déplaçables conçus à la manière d'une fenêtre paysagère accueillent des œuvres reflétant l'identité d'artistes présents aux Imaginales et constituent un mini-monde prolongeant l'illustration.



LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT



À la fin de l'automne, les feuilles tombent et forment un tapis sur le sol qui peut se révéler glissant et dangereux pour les passants. Le service Cadre de vie de la Ville assure leur ramassage dans les parcs et devant les bâtiments publics et les valorise : les feuilles sont mélangées aux branches issues des coupes pour en faire un « mulch » de grande qualité, réintégré en totalité au sein des massifs pérennes de la ville. En revanche, ce sont les habitants et les commerçants qui doivent nettoyer les trottoirs et les caniveaux le long de leur logement ou boutique. Les déchets verts collectés peuvent être apportés dans les déchetteries du Sicovad qui les transforme en compost mis à disposition du public. Infos sur : www.sicovad.fr



LES PESTICIDES, C'EST FINI !

Ces trois dernières années, la Ville d'Épinal a volontairement laissé l'herbe gagner du terrain au cimetière Saint-Michel. En octobre, les allées d'un tiers de la surface ont été entièrement végétalisées, dans l'objectif d'atteindre une végétalisation complète dans deux ans.

Sur une surface d'environ 19 380m², les allées du cimetière Saint-Michel ont fait l'objet d'un enherbement consistant à semer un mélange de graminées et de micro-trèfles à pousse lente supportant les sols pauvres et les sécheresses estivales. Subventionnée à hauteur de 50% par l'agence de l'eau Rhin Meuse et réalisée dans le cadre de la démarche Zéro Phyto, cette opération s'inscrit dans la démarche globale de suppression des pesticides dans les espaces publics.

Cette engagement de la Ville a été officialisé en septembre dernier avec la signature de la charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens", dont l'un des axes porte sur l'élimination de l'usage des produits phytosanitaires et biocides.



5

UNE MISE EN OEUVRE DYNAMIQUE DE LA DÉMARCHE D'EMBELLISSEMENT

1. Le patrimoine végétal et un fleurissement riche en diversité

1.1 - Un patrimoine végétal riche de huit parcs arborés.

La ville d'Épinal est très verte et comporte de nombreux espaces verts et parmi eux 8 parcs arborés qui présentent des ambiances et usages très différents ce qui permet de répondre à toutes les attentes des spinaliens et visiteurs :



1 - Le parc floral du cours (Av GAMBETTA) :

Situé en bord de Moselle, parc de 5 HA très arboré et très fleuri de style anglais. Comporte deux aires pour les enfants. Une réflexion est en cours pour réaménager ce parc en vue d'y intégrer une vaste fontaine, des équipements sportifs de plein air, la réfection des allées. C'est un parc idéal pour s'y reposer sur des bancs ou directement sur les surfaces engazonnées, y découvrir de nombreuses espèces d'arbres, des scènes fleuries, y profiter d'un cadre exceptionnel.



2- Le parc de la Roseraie de la maison Romaine (2 rue de Nancy):

Le parc de la roseraie est d'abord un jardin structuré typique des jardins italiens (proche du style à la Française) avec des allées très rectilignes. C'est un espace très calme situé en bord de bord de Moselle. Une collection de 184 variétés de roses étiquetées agrémentent cet espace agréable. Viennent s'y ajouter de belles associations de plantes vivaces. Cette année, un parc paysager attenant de 5 000 m² a été réaménagé afin de faire une continuité avec celui de la roseraie et d'en faire un véritable lieu d'expression culturelle, un espace de verdure avec des implantations d'espèces créées par des obtenteurs lorrains au début du siècle. Deux aires de jeux sont intégrées à cet espace.



3 – Le parc du château (Ancien chemin de Bruyère) :

Le parc du château est l'un des parcs les plus prisés de la ville. Sur un même espace de 12 HA, on y retrouve des ambiances très différentes: un espace animalier récemment restauré offre aux visiteurs une belle diversité d'animaux surtout d'origine locale.

Un peu plus loin, l'ancien château médiéval est un véritable havre de paix et de quiétude avec un magnifique panorama sur toute la ville.

On trouve également dans ce joli parc des espaces très dégagés, des espaces boisés, des vergers, du fleurissement, des vignes sur les abords du château médiéval, des jardins médiévaux, des espaces de jeux : tyrolienne, une grosse structure de jeux multi activités, des balançoires. Il y a également une buvette située juste à proximité de la volière couverte. Un lieu agréable pour s'y reposer, venir y faire du sport, se détendre, s'amuser.

Le parc est clôturé et les enfants peuvent y jouer en toute sécurité.



4 – Le parc du port (quai de Dogneville) :

Le parc du port de 3 HA est en cours de restructuration avec l'intégration d'un stade d'eaux vives destiné aux activités nautiques sportives et aux entraînements pour les pompiers.

Ce parc arboré et verdoyant situé entre canal et Moselle est surtout destiné à la détente, aux activités sportives et ludiques, voire d'importantes manifestations ponctuelles en cours d'année.

On y retourne deux grosses structures de jeux (les plus importantes de la ville avec celle du parc du château), des équipements sportifs individuels extérieurs installés en 2020, une structure destinée à la pratique du street-work out.

Le site est aussi le point de départ de belles balades à vélos que l'on peut d'ailleurs louer à la maison du vélo présente sur le site. La voie bleue traverse ce parc verdoyant. On peut facilement rejoindre le lac de Bouzey situé à une quinzaine de kilomètres ou simplement faire un parcours le long du canal de l'Est.

À proximité de ce parc animé, on peut aisément rejoindre le parc de l'île sous la Gosse situé sur Golbey (parc très ombragé et très arboré).

**5 – Le parc de l'arboretum
(rue de Cendrillon):**

Ce parc de 15 HA est situé sur la partie Nord de la ville. C'est un espace exclusivement boisé avec de nombreuses allées et espaces de repos et de détente. Ce parc est idéal pour pratiquer des activités sportives individuelles, se reposer, ou venir profiter d'un espace nature à 2 pas d'espaces habités. De nombreux étudiants viennent également y pique-niquer d'avril à octobre, car les résidences et le campus étudiants sont situés juste à proximité. On peut y trouver de nombreuses essences d'arbres, d'origine locales pour certaines, d'origine plus horticole pour d'autres, les essences sont étiquetées..

**6- Le parc du mont Carmel
(rue des Corvées prolongées) :**

Ce parc de 13 HA est également un parc exclusivement arboré. C'est un espace qui comme le parc de l'arboretum, est parcouru d'allées et est propice à la détente et aux activités sportives individuelles. On se situe sur un tout autre quartier de la ville, plus au sud, et ce parc est également entouré d'habitations ce qui en fait un lieu privilégié plutôt pour les habitants du quartier. Les essences d'arbres sont exclusivement des essences locales de boisement.

**7 – La parc des vues
(avenue Kennedy) :**

Ce parc de quartier de 3 Ha est situé à proximité d'un quartier populaire et à deux pas du nouvel hôpital. Ce parc a été rénové en totalité il y a quelques années et est séparé en deux parties : une très ouverte sur la ville qui permet un panorama sur Épinal très agréable. Un second espace plus ancien et très arboré, plus propice à la détente, au repos, mais également aux jeux. Le site présente deux aires de jeux, une sous l'espace boisé et l'autre (balançoires) sur l'espace dégagé sur la ville. Il y a également 2 terrains de pétanque très prisés des habitants.



8 - Parc de la Beaudenotte (av. S ALLENDE) :

Ce parc de 1.5 Ha a été rénové en totalité en 2010. Il comprend des espaces paysagers de qualité, une aire de jeux pour enfants, un espace sportif, un terrain de pétanque. Il est verdoyant et arboré et est prisé des habitants du quartier. C'est un espace qui relie plusieurs quartiers. Des aménagements pérennes et arbres plantés récemment viennent renforcer son attrait et son aspect arboré.



En dehors de ces parcs, la ville est parcourue par de nombreux squares qui offrent d'autres espaces verts de détente voir d'activité : parc du 170 (rue de la Chipotte), parc place Jeanne d'Arc, parc rue Notre dame de Lorette, parc du Chapitre (au centre-ville) ...

La forêt communale et domaniale qui est à proximité de la ville et parcourue par des cheminements permettant de la rendre facilement accessible depuis la ville. C'est par exemple le cas du Vallon de Grandrupt qui est un parcours pédestre et cyclable en pleine forêt, ce à 2 pas d'EPINAL. C'est aussi le cas du secteur de la Fontaine GUERY sur le secteur de la 40 semaines.

La ville possède en outre le golf municipal de 40 HA qui est un véritable parc paysager bien sûr uniquement destiné aux joueurs de golf et qui est très arboré et particulièrement verdoyant.

1.2- Gestion durable du patrimoine arboré de la ville

1.2.1 - Les rôles de l'arbre en ville

Les arbres en ville ont des fonctions importantes pour les habitants, pour les visiteurs et pour la collectivité :

Des fonctions sociales : ils apportent de l'ombre appréciable en été, ils matérialisent les saisons, ils contribuent au fleurissement, ils accompagnent les voiries, ils génèrent des ambiances de convivialité (les bancs et espaces de jeux pour enfants sont souvent situés sous les arbres).

Ils agissent sur la santé psychique des citoyens car ils favorisent l'activité de plein air et favorisent des ambiances apaisantes, ils améliorent fortement la qualité de vie et ont des effets bénéfiques sur la santé.

La Ville d'Epinal entretient son patrimoine arboré

Les arbres en milieu urbain ont des fonctions qui vont bien au-delà de leurs valeurs esthétiques : apport d'ombre, régulation des températures estivales, création d'ambiances conviviales et agréables, captage de poussières générées par les mouvements de véhicules et de personnes, support de biodiversité, absorption des bruits...

Consciente de ces précieuses valeurs ajoutées que vous apportent les arbres, la Ville d'Epinal apporte une très grande importance à la gestion de ce patrimoine qui porte sur 3 points :

- Les travaux d'élagage qui sont des interventions raisonnées.
- Des plantations nouvelles qui sont qualitatives, diversifiées et réparties sur toute la ville.
- Enfin sur des travaux d'abattage.

En 10 ans, ce sont 2 300 arbres qui ont été replantés pour 1 300 coupés.

Les opérations de coupes deviennent nécessaires lorsque les arbres sont morts en phase de sénescence, ou qu'ils présentent des cavités importantes atténuant leur résistance mécanique en cas de vent. Bref, pour de multiples raisons il est parfois nécessaire d'opérer des coupes afin d'éviter tout risque pour les utilisateurs de l'espace urbain (parcs notamment).

Processus de coupe et de plantation :

1. Opération de coupe d'un arbre mort ou présentant des cavités importantes. Le bois est stocké pour être utilisé dans des produits de construction ou pour la production d'énergie.

2. Opération de plantation de nouveaux arbres sur les sites d'intervention ou sur d'autres espaces qui ne sont pas suffisamment pourvus en arbres.

Processus de plantation :

1. Réception de 100 arbres (25 espèces différentes) par la commune dans le cadre de la gestion.

2. Opération de plantation de 11 arbres sur le territoire de la commune.

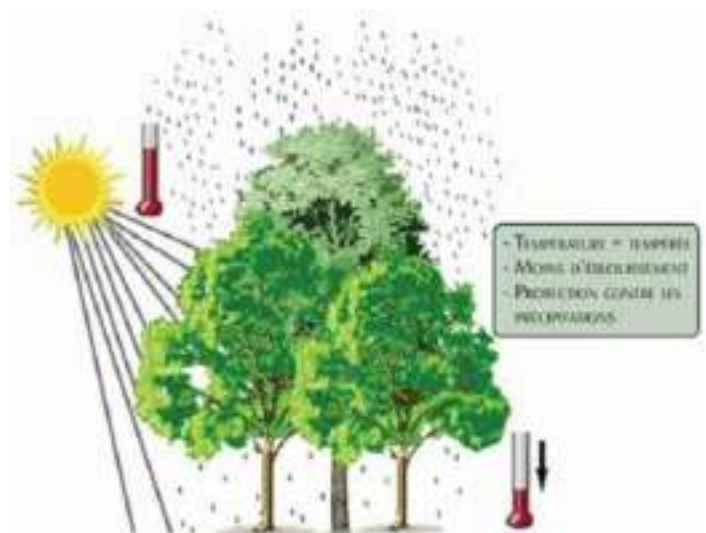
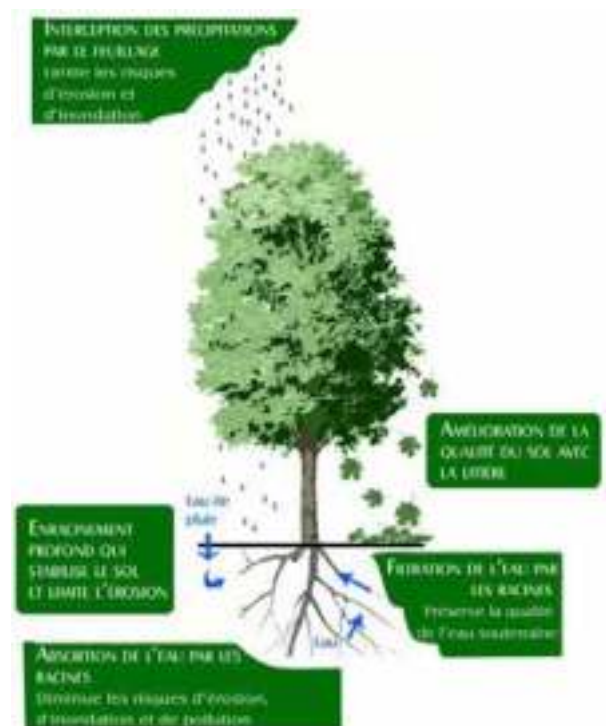
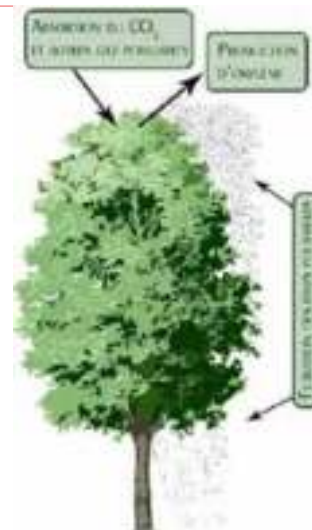
Ville d'Epinal - Service Cadre de Vie - 03 29 68 50 61

Des fonctions environnementales : ce sont des relais pour les corridors écologiques, ils sont un support incontournable de biodiversité, ils agissent comme de véritables filtres à air en fixant les poussières urbaines, en absorbant une partie des polluants nocifs pour la santé (l'ozone, l'oxyde d'azote, le COV ..) et produisent de l'oxygène.

De plus, ils absorbent une partie des eaux pluviales ce qui limite d'autant les écoulements dans les réseaux parfois saturés.

Ils agissent surtout comme de véritables climatiseurs naturels en été en réduisant de manière importante les températures diurnes et en augmentant l'hygrométrie de l'air.

Plusieurs études comparatives ont été réalisées à ce sujet et les relevés parlent d'eux-mêmes : Prenons une pelouse en plein soleil à une température de 31°C, sur le même type d'espace mais dans un parc ombragé par les arbres., la température descend à 24°C soit une différence de 7°C.



Des fonctions économiques et commerciales : une propriété dont les abords sont arborés aura une valeur plus importante que la même propriété sans arbres aux alentours (la présence d'arbres et d'espaces verts aux abords d'une propriété peut faire augmenter la valeur financière de l'ordre de 15%).

D'autre part, en améliorant l'ambiance d'une ville, les arbres contribuent à son attractivité touristique, donc économique. La présence d'espaces arborés aux abords d'habitations est susceptible de diviser par deux le coût de la climatisation en été pour les riverains et est source de confort.



1.2.2 - Un plan de gestion et de renouvellement dynamique :

Le cycle de vie en milieu urbain est réduit par les diverses agressions que l'arbre subit (salage, déjections, accidents, élagages, ensemble des réseaux souterrains, pollutions, maladies...).

Ces agressions affaiblissent les arbres, diminuent leur durée de vie et les rendent plus vulnérables aux parasites extérieurs (Exemple : développement de la mineuse du marronnier, Oïdium sur les chênes ...).

C'est un cercle vicieux, car ces parasites vont à leur tour affaiblir les sujets atteints.

Un renouvellement est donc nécessaire, le rajeunissement progressif du patrimoine et l'intégration d'une diversité variétale également, ceci dans un souci de sécurité.



Un plan de gestion et de renouvellement intègre à la fois des opérations d'abattage et des opérations de replantation ce qui permet de renouveler les générations.

1.2.3 - Bilan des interventions depuis 10 ans :

Une politique dynamique de renouvellement de l'arbre urbain :

L'ambition de la collectivité est clairement de planter beaucoup plus d'arbres que ce qui est abattu. Ils ne sont pas forcément remplacés aux mêmes endroits, car ce n'est pas toujours opportun. Il y a par contre des sites qui n'étaient pas jadis arborés et qui le sont maintenant : quai Lopicque, rue des États- Unis, quai Contades, secteur Saint-Michel, place de l'Âtre, rue des Minimes...Tous les projets de rénovations urbaines passés en cours et en avenir sont fortement arborés.



Chantier de plantations d'arbres secteur de la justice

ICI
la ville d'Epinal va planter 21 arbres sur le quartier

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine arboré, la ville d'Epinal replante régulièrement des arbres. C'est le cas sur ce site où 21 arbres en 21 essences différentes vont être implantés cet été.

Les arbres en milieu urbain ont des fonctions variées : apport d'ombre, régulation des températures estivales, apaisement, création d'ambiances conviviales et agréables, captage des poussières générées par les mouvements de véhicules et des personnes, apport de biodiversité, absorption des bruits...

Pour permettre à ces arbres un développement sur le long terme, des fosses de 6 à 8 m² doivent être terminées et remblayées en terre végétale. L'opération se réalise généralement plusieurs semaines avant la plantation afin de permettre à cette terre de s'échauffer.

L'ensemble des travaux sont gérés et réalisés par les jardiniers du service cadre de vie de la mairie.

La Ville d'Épinal améliore votre qualité de ville

Pour en savoir plus : Ville d'Epinal - Service cadre de vie - 03 29 68 92 61
www.epinal.fr

Une volonté de diversification des essences

Il y a une forte volonté également de diversifier les essences à chaque replantation afin d'enrichir le patrimoine, mais aussi de le rendre moins vulnérable aux éventuelles attaques parasites (plus la population d'une essence est répandue sur un territoire, plus elle devient vulnérable à ces attaques).

Ce choix se justifie également par le fait qu'il faut choisir le bon arbre au bon endroit et qu'il faut correctement réfléchir au choix de l'essence en fonction des contraintes du milieu notamment : s'il y a de l'espace, on peut choisir des essences à fort développement, si on se situe sur un trottoir à proximité d'habitations, il faut choisir une essence à port colonnaire, si on se situe dans un parc, on va plutôt choisir des essences rares.



Des fosses conséquentes (6/8 m³) sont systématiquement réalisées pour toute nouvelle plantation d'arbre



Plantation sur le secteur nord de la ville d'un espace boisé à l'aide de jeunes plants forestiers, composition de 15 essences locales forestières

De plus, que les nouvelles plantations soient réalisées en régie ou par entreprise, toutes les attentions sont portées sur les points suivants :

- Qualité des sujets lors de l'achat.
- Qualité et taille de la fosse : trop souvent, les fosses ont été négligées par le passé, or, c'est toute la clé de la réussite de la plantation d'un arbre. Une attention particulière est maintenant portée sur le sujet et nous y sommes très attentifs. Les fosses font de 6 à 8 m³ et bénéficient d'un apport de terre composé à 20 % de compost végétal.
- L'ensemble des plantations d'arbres se font en régie depuis 3 ans en régie exclusivement ce qui permet de maîtriser la prestation avec toutes les phases du choix des essences jusqu'à la plantation en passant par le terrassement des fosses et de l'entretien ultérieur.

Renouvellement complet des alignements :

Jadis, les arbres étaient remplacés au coup par coup, sans renouvellement complet d'un ensemble.

De ce fait, certains alignements qui sont aujourd'hui arrivés à maturité intègrent certains sujets plus jeunes qui pourraient aux yeux du néophyte être conservés.

Nous ne faisons plus ce choix depuis plusieurs années, et ce, pour les raisons suivantes :

- Étant donné que les alignements supprimés sont

Souvent, en phases de sénescence et malades, il est fortement conseillé de modifier l'essence replantée afin d'éviter la transmission d'éléments pathogènes aux nouvelles plantations.

- L'écartement entre les sujets est variable suivant les essences, donc dans 95 % des cas, la distance de plantation varie entre alignement initial et le nouveau projet.

- Pour un meilleur effet esthétique, il est préférable d'avoir un lot homogène sur un alignement, c'est également plus facile à gérer par la suite.



Dans un nouveau quartier, plantation cet hiver d'un alignement de 67 arbres répartis en 3 essences qui sont alternées : Liquidambar styraciflua 'Worplesdon', Pyrus calleryana 'REDSPIRE', Gledizia triacanthos 'Sunburst'

Synthèse des plantations / abattages depuis 12 ans sur l'ensemble du territoire de la ville :

Depuis 2010, sur la ville, 2 300 arbres ont été plantés et 1 400 sujets ont été coupés (hors espaces forestiers). Ces interventions concernent l'ensemble des espaces publics de la ville.



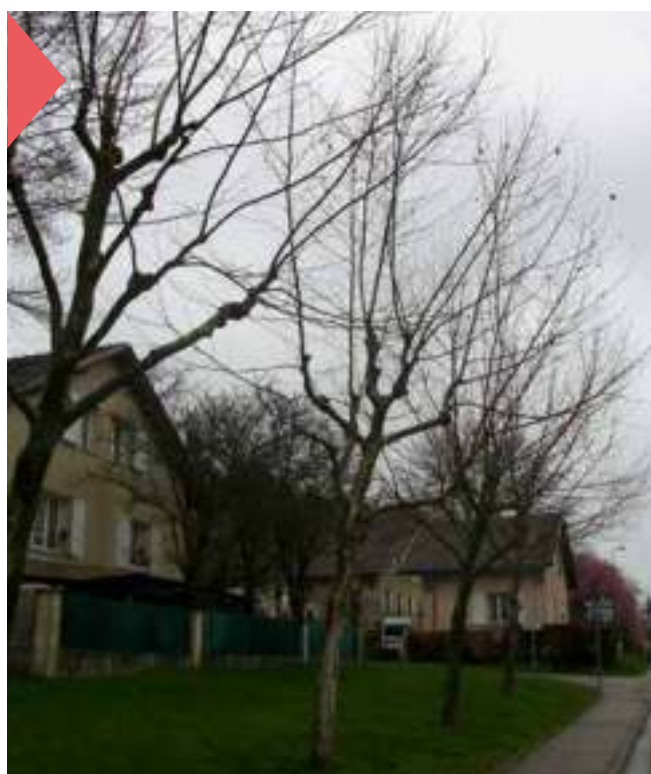
1.2.4 - Un programme d'entretien raisonné par du personnel qualifié

- L'élagage d'un arbre n'est pas une obligation pour sa survie. Au contraire, trop souvent par le passé des tailles drastiques ont été réalisées, elles sont à l'origine des grosses cavités que l'on retrouve aujourd'hui sur de nombreux sujets âgés.



Une coupe supérieure à 7 cm se cicatrise mal. Cette photo a été prise sur l'un des prunus qui était jadis situé place Jeanne d'Arc. Le développement de pourriture va ronger le bois et en altérer sa résistance mécanique.

La mise en place d'un programme d'élagage permet d'effectuer des interventions régulières et planifiées sur les alignements qui le nécessitent. Ces tailles réalisées par une équipe qualifiée permettent d'éviter des coupes drastiques, ce qui est favorable à une bonne cicatrisation et donc à un bon maintien de l'état phytosanitaire des arbres. Ce programme est en place depuis deux ans.



Valorisation du patrimoine :

Depuis 2013, une chartre d'étiquetage a été mise en place au parc du cours permettant ainsi de présenter les différentes essences présentes au sein ce parc floral très prisé des spinaliens et visiteurs. Cela permet de sensibiliser les gens sur l'importance de la diversité du patrimoine arboré de la ville et de développer l'aspect culturel lié au domaine de la botanique arboricole.



exemple d'étiquetage

1.2.5 - Au final, une gestion du patrimoine ambitieuse et rigoureuse :

La municipalité a une forte volonté d'assurer une gestion rigoureuse de son patrimoine arboré riche mais parfois ancien et que le temps et les conditions urbaines ont altéré.

Cette gestion passe inévitablement par des abattages mais qui sont très largement compensés par des plantations nouvelles plus riches en diversité.

Cette démarche passe aussi par un perfectionnement de la formation du personnel tant en matière de créations nouvelles que de l'entretien à y faire par la suite.

La place des espaces verts, et notamment de l'arbre, est très importante dans tous les projets de rénovation urbaine passée, en cours et à venir.

Cette démarche est une vraie priorité municipale pour le bien-être des riverains et un accueil chaleureux des visiteurs et touristes.

1.3 - Un patrimoine végétal pérenne qui s'enrichi chaque année

Depuis près de 12 ans, la Ville d'Épinal mise clairement sur le développement des aménagements pérennes pour poursuivre sa politique d'embellissement. Des aménagements variés sont conçus et mis en œuvre chaque année par les jardiniers du service cadre de vie. Les 3 concepteurs du service ont suivi et suivent régulièrement des formations (par l'organisme CLEOME) pour créer des aménagements originaux et en harmonie avec leur environnement. Les jardiniers ont également suivi des formations pour l'entretien notamment avec P. Prieur pour la taille raisonnée des arbustes. En 2014, un assistant concepteur en paysage a été recruté pour renforcer l'équipe de conception. Ces créations viennent compléter des aménagements de quartiers,

notamment dans le cadre du PRU qui eux aussi ont générés la plantation de milliers de m² de compositions pérennes lesquels viennent valoriser les quartiers dit défavorisés.

Toutes les gammes de végétaux sont associées :

Arbustes, vivaces, graminées rosiers paysagers, bulbes naturalisés, plantes grimpantes viennent se mélanger pour créer des décors parfois surprenants.

Sont également parfois intégrés aux compositions des éléments minéraux comme les gabions, des fascines, du saule vivant.

Adéquation des plantes avec le contexte de l'environnement : lors de la conception, une attention particulière est portée sur l'analyse des conditions du site : exposition, conditions édaphiques, vitesse de lecture, en découle le choix des plantes. L'objectif est de mettre en scène des plantes qui vont se plaire là où on va les mettre ce qui va permettre d'en tirer le meilleur parti tout en maîtrisant les temps d'entretien.

Diversité : chaque année, c'est entre 350 et 1200 espèces et variétés qui sont choisies pour venir composer de nouvelles réalisations.

Les scènes créées sont très variées, elles peuvent aussi bien s'associer avec du fleurissement saisonnier, du minéral, du mobilier ce qui donne des compositions riches et valorisantes pour l'image de la ville.



Quelques chiffres : deux phases de plantations sont mises en œuvre chaque année : une au printemps et l'autre à l'automne. Sur 12 ans, ce sont près de 200 000 plantes pérennes (hors PRU) qui ont été plantées aux 4 coins de la ville. Un paillage avec de nombreux atouts : tous les massifs sont paillés avec un mélange de BRF et de feuilles, ce mélange permet à la fois le maintien de l'humidité au sol, limite la pousse d'adventices, amende le sol et est favorable au développement de la microfaune et flore du sol. Cette dernière est favorable à une bonne structuration, une bonne rétention d'eau, une bonne aération du sol. Les conditions sont réunies pour que les plantes s'y développent harmonieusement et sont donc plus résistantes aux maladies, exigent peu d'intervention d'arrosage (sauf en 2015 année exceptionnellement sèche). Cette méthode de travail permet en outre de valoriser les déchets verts produits par l'activité du service et d'en réduire fortement les coûts de traitement.

1.3.1 - Quelques réalisations ces trois dernières années :

Aménagement d'une plate-bande paysagée rue de Nancy en lieu et place d'un alignement d'arbres sénescents :



Simulation infographique du projet d'aménagement



Etat des lieux avant l'aménagement



Photo prise durant le chantier

AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT SECTEUR DU SAUT LE CERF

Le « Chemin Jaune », à savoir le sentier reliant l'avenue Salvador Allende à la rue du Vallon, était une zone piétonne habillée de graviers concassés. En plus d'être inesthétique son entretien était difficile dans le cadre de notre démarche 'zéro phyto'.

C'est pourquoi ce chemin a été totalement repensé..

Une allée piétonne d'une largeur d'1m40 assure le passage entre les deux rues. Elle est réalisée en enrobé afin de réduire le coût par rapport à une allée en stabilisé ceinturée de voliges, et également d'obtenir une surface ne nécessitant aucun entretien.

Des plots en pin traité ont été implantés à chaque extrémité de la zone pour empêcher toute circulation de véhicules, néanmoins, un accès par des bornes amovibles est conservé pour permettre aux agents d'entretien d'intervenir.

Des corbeilles et des bancs ont été disposés le long du cheminement.

Des plantations d'arbres à faible et moyen développement ont été réalisées sur l'ensemble du site.

Un massif de végétaux pérennes a vu le jour à l'entrée (côté rue du Vallon) pour compenser la suppression des bacs fleuris présent dans la rue.

Enfin, la totalité de la zone a été engazonnée (1500 m²).

La réalisation s'est faite en régie en 2018 et a coûté moins de 10 000 euros TTC (hors coût de personnel)



Photo de l'entrée du site telle qu'elle était en 2018



Simulation infographique du projet



Photo durant les travaux

AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT ROSE POIRIER : (RÉALISATION 2019 – 2020)

Avec les années, l'aspect du rond-point situé juste en face de la clinique la ligne bleue n'était plus du meilleur effet. Entres autres choses, le bassin central s'est dégradé faisant apparaître de nombreuses fuites ce qui le rendait inutilisable en l'état.

Le secteur étant particulièrement fréquenté, la municipalité a souhaité aménager ce rond point afin de le rendre plus convivial, plus verdoyant et contemporain. Le coût hors personnel est évalué à 19 500 euros TTC.



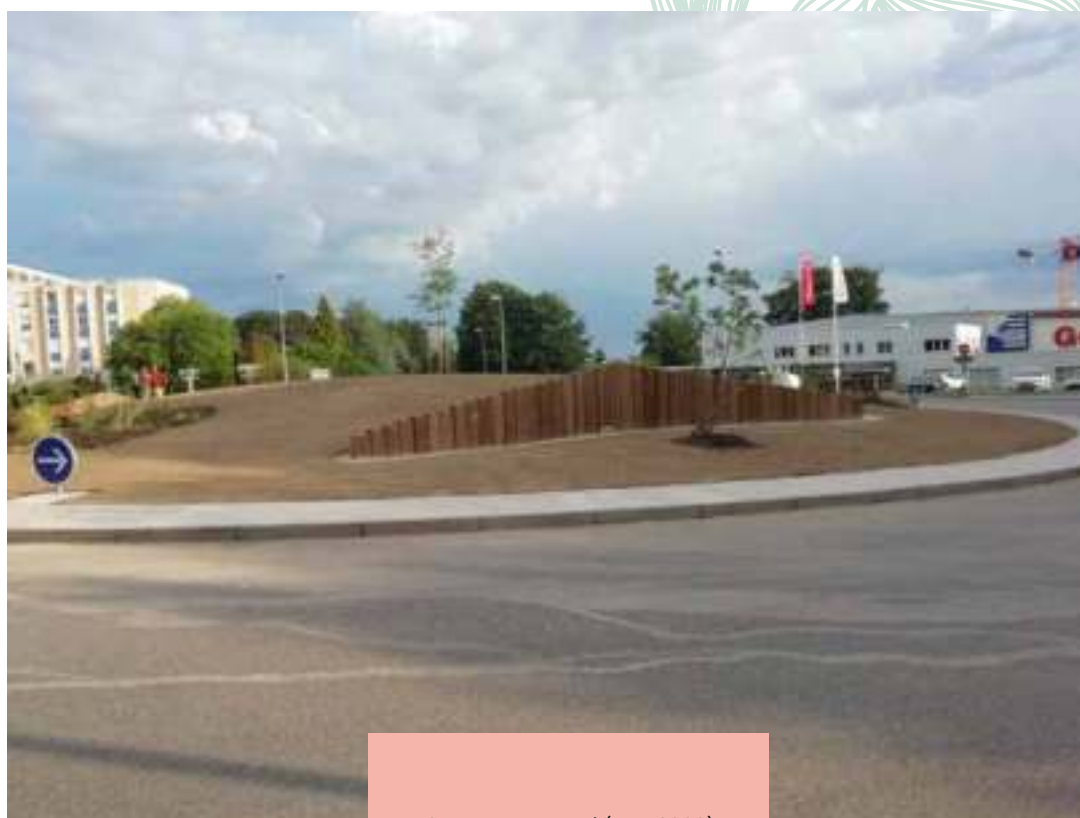
Avant : un rond-point vieillissant sans attrait



Création d'un aménagement paysager en lieu et place mettant l'accent sur le végétal.



Phase chantier



Chantier finalisé (juin 2020)

Aménagement du Square FRIESENHAUSER (2020-2021)



Etat initial



Phase travaux



Chantier finalisé

Aménagement d'un rond-point d'entrée de ville (2021)



Photo état initial après les réaménagements de voirie



Simulation infographique du projet d'aménagement

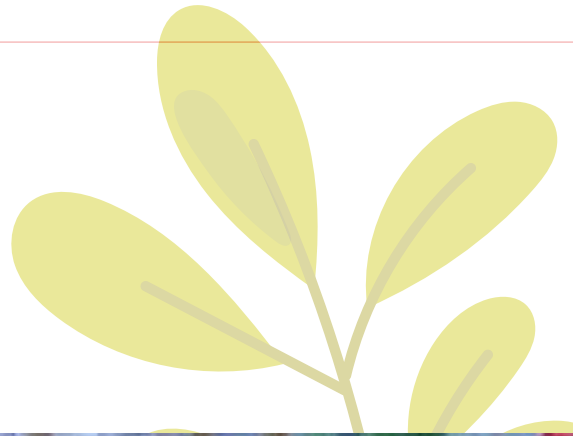


Durant les travaux

D'autres exemples d'aménagements pérennes réalisés récemment par les jardiniers :

Les très nombreux aménagements paysagers réalisés ces dernières années sont les surfaces engazonnées qui ont été transformées en surfaces plantées pérennes ou des surfaces gravillonnées ont été retraitées en surface engazonnées.







avant



après aménagement



avant



avant



après aménagement



après aménagement

Végétalisation d'une platebande gravillonnée Avenue Léon Blum



avant



après aménagement

Aménagements paysagers au cimetière st-Michel

Cimetière Saint Michel



Actuellement



P
r
o
j
e
t
d'
a
m
é
n
a
g
e

Cimetière Saint Michel



Actuellement



P
r
o
j
e
t
d'
a
m
é
n
a



Aménagement de la cour de la mairie(Réalisation 2016)



Photo avant aménagement, été 2016



Photo actuelle,

Création d'un accès paysager et aux normes PMR à une salle de loisir et utilisée pour de nombreuses réunions et manifestations



Réaménagement d'un parc paysager et sportif rue du haut des étages



Visuel avant les travaux





Aménagement d'une bordure de massifs à l'aide de facines en lames acier (chantier printemps 2022)

1.4 - Fleurissement estival 2022 : le clair-obscur créera le lien

Surface d'espaces verts	240 ha
Fleurissement saisonnier (estival et printanier)	2 800 m ²
Nombre de points de fleurissements	139 points
Bacs d'orangerie (centre-ville)	109 unités
Poterie de grande dimension (centre-ville)	80 unités
Jardinières	498 unités
Suspensions	41 unités
Annuelles	49 000 plantes
Bisannuelles	80 000 unités
Bulbes	20 000 unités
Espaces de tontes différenciées	16 Hectares
Décorations d'automne-hiver	3 500 pérennes et 800 chrysanthèmes
Nombre de jardiniers et horticulteurs affectés au service	65 dont 5 apprentis et 6 horticulteurs
Durée affectée à la plantation des annuelles	3 semaines
Conception du fleurissement	Année N - 2
Nombre de techniciens qui travaillent sur la conception	9 personnes



Massif de printemps 2022

Une ville accueillante et agréable, un fleurissement de qualité :

Cette année encore, les Spinaliens pourront pendant tout l'été, au quotidien, en allant travailler, en faisant du shopping, admirer et profiter du travail des jardiniers municipaux.

Le fleurissement printanier a été travaillé à partir sur la base d'un camaïeu d'orange, rouge et jaune avec des touches de blanc.



Pour cet été, 49 000 plantes annuelles réparties en 376 variétés ont été installées par les jardiniers de la Ville sur les 2 800 m² de massifs que compte la cité. Les couleurs estivales seront vives et chaudes avec comme fil conducteur le clair-obscur. Des couleurs très lumineuses seront associées à des couleurs très foncées, le lien sera assuré par des feuillages également contrastés.



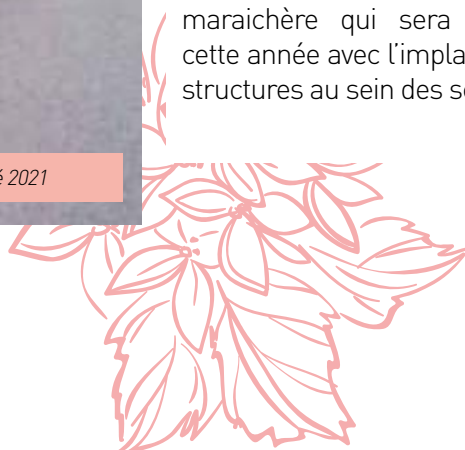
Travail sur les volumes, sur l'association des feuillages, sur l'harmonie des couleurs, la conception d'un tel fleurissement estival s'élabore un à deux an(s) à l'avance.

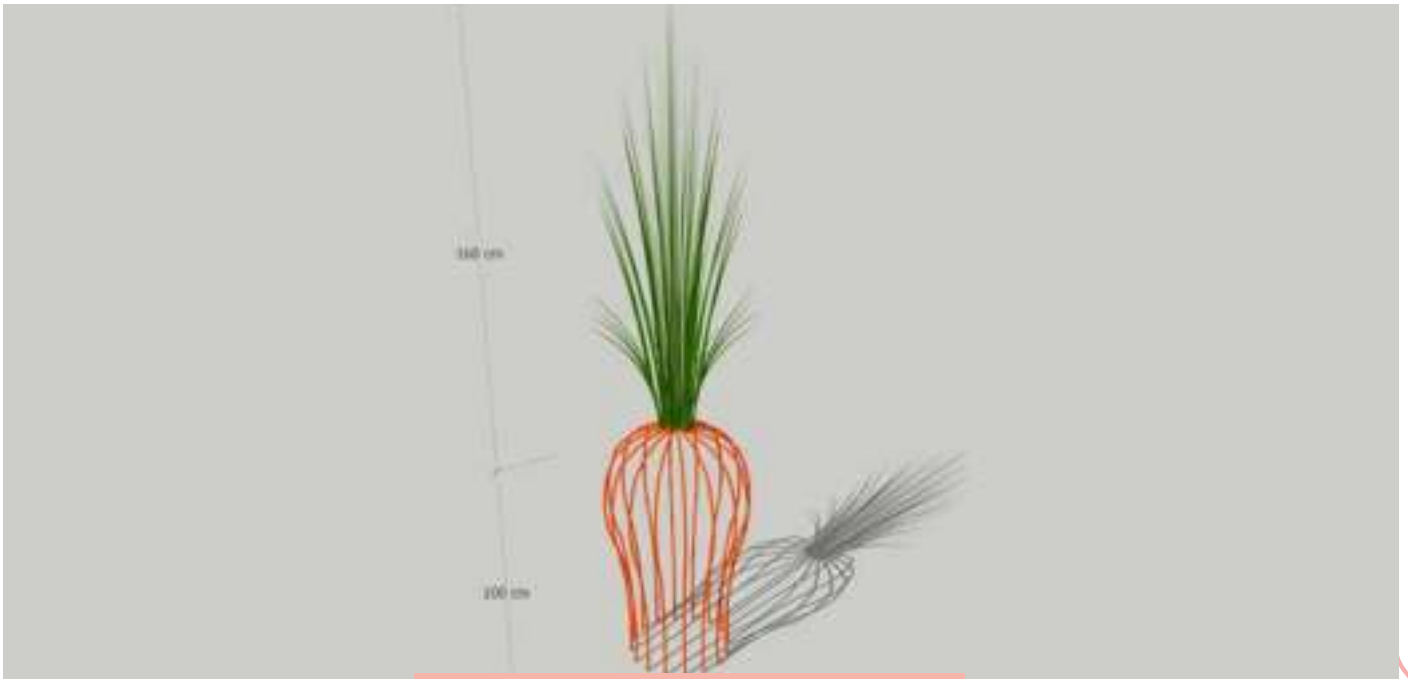


Exemple d'un massif fleuri été 2021

Un an sur deux, un thème intégrant des structures valorisées par le fleurissement vient apporter une fonction de communication au fleurissement en lien direct avec la manifestation la plus importante de l'année.

2021 fut l'année où le thème de la régie maraichère qui sera également développé cette année avec l'implantation de nombreuses structures au sein des scènes fleuries.





(Rendu d'une simulation infographique d'une carotte Stylisée

Ces structures ont été le support de communication et de valorisation du projet municipal . Elles sont sublimes par les associations végétales qui les composent.



Scène fleurie sur un rond-point association mosaïculture, massif libre et 1 structure sur le thème du maraichage (ici une bette). été 2021

Le Parc du Cours comprendra toujours 3 massifs de mosaïculture, 1 savoir-faire reconnu des jardiniers de la Ville.



Chaque année, de nouvelles idées viennent améliorer et modifier les espaces fleuris de la cité :

- **Mise en place en 2021 de 25 nouvelles poteries en couleur CORTEN au centre-ville,**

Elles sont agrémentées de plantes taillées en topiaire. Les bacs d'orangerie en place ont été repositionnés afin de développer un fleurissement là où il n'y en avait pas au paravent et où des plantations pleine terre s'avèrent impossibles.



- **Réaménagement complet du rond-point des vieux Moulins avec suppression des espaces engazonnés,**

on peut noter l'intégration d'une composition pérenne sur la partie centrale et le remplacement de l'arrosage automatique (par aspersion) par un système goutte à goutte et uniquement positionné sur les surfaces de plantations saisonnières.

- **Réaménagement du rond-point de Lamartine**

S'est traduit par la suppression de la bande engazonnée périphérique et la création d'un ensemble paysager associant plantes pérennes et scènes saisonnières.

- ... **Et de nombreux autres aménagements pérennes viennent compléter le fleurissement saisonnier**



1.5 - Et un fleurissement de printemps, lui aussi particulièrement soigné

À l'arrivée des beaux jours, la nature se réveille. Même si de nombreuses floraisons apparaissent spontanément chaque printemps, la plupart des espèces sont replantées chaque année ou nécessitent un petit coup de pouce des jardiniers de la Ville.

Tous les massifs fleuris en été le sont également au printemps, soit 2800 m². Un soin important est apporté à ce fleurissement afin qu'il offre des scènes originales et lumineuses.

- Certains arbres comme les poiriers ornementaux, visibles notamment sur la route de Remiremont, les prunus ou les pommiers voient leur floraison s'épanouir naturellement chaque printemps.

- Certains arbustes fleurissent au printemps : forsythia, spirées blanches, viburnum, hamamélis, cognassier du Japon, Deutzia, jasmin... Leur floraison est pérennisée par une taille spécifique raisonnée chaque année



Dans cette haie libre, grâce à un choix judicieux des essences et une taille appropriée, les arbustes apportent une décoration de printemps tout à fait appréciable.

- Pour le fleurissement saisonnier, des plantes bisannuelles ou vivaces, certains mélanges de bulbes et même quelques arbustes sont renouvelés chaque année.
- Des plantations de bulbes sont réalisées au sein de massifs pérennes ou sous-bois. Les bulbes restent en place d'une année sur l'autre et ressurgissent chaque année.

Une couleur pour chaque saison :

Depuis quelques années, le service Cadre de Vie de la ville réalise les massifs fleuris selon une thématique de couleur. A chaque saison son nouveau camaïeu de couleurs !

Une couleur dominante lumineuse est choisie pour devenir le fil rouge de toute la saison. En travaillant sur la diversité

des variétés, elle est déclinée en nombreuses nuances sur tous les espaces fleuris.

La collection printemps 2016 a proposé sur un bleu lavande agrémenté de quelques fines touches de jaune et d'orange et relevé de couleurs plus foncées comme le pourpre.

Quelques photos pour se rendre compte



Devant la mairie, printemps 2018





Scène de printemps pérennes qui qui est un agréable complément à une composition de plantes



Scène florale de printemps qui vient agrémenter l'entrée du parc de la maison Romaine



Les bacs en ville sont agrémentés d'une association de plantes pérennes à feuillage décoratif et de bulbes

1.6 - Un outil de production horticole rénové en 2016

La production des 140 000 plantes saisonnières utilisées pour le fleurissement de la ville est assurée intégralement en régie.

Des travaux de modernisation des serres municipales se sont achevés en automne 2015. Huit tunnels ont été supprimés et remplacés par une serre bi-chapelle innovante, d'une surface de 960 m².

Des serres en verre dont la construction date de 1964 d'une surface de 1000 m² ont été déconstruites. La surface au sol de production a ainsi pu être diminuée de 900 m². Les finalités de cet investissement sont la réduction du coût de production et l'amélioration des conditions de travail pour les agents.



Performance énergétique

La performance énergétique de cette nouvelle structure est essentiellement liée à ses doubles parois qui créent une isolation parfaite. Elles permettent une économie d'énergie d'environ 60 000 euros par an. De ce fait, l'installation montée en grande partie en régie peut être amortie en 2 ans seulement. L'automatisation de l'aération limite les coûts de main d'œuvre, évite des chocs thermiques nuisibles aux plantes et assure une meilleure gestion du taux d'humidité (limitant ainsi le développement de maladies et donc les traitements).

2- Gestion environnementale des espaces urbains

2.1 - Vers des techniques d'entretien plus respectueuses de l'environnement



Depuis 12 ans, maintenant, la Ville a mis en place la démarche **"zéro phyto"** qui a abouti à la réduction de 95 % du volume de matières actives répandues au sein de nos espaces publics. L'enjeu de la poursuite de la démarche concerne aujourd'hui les cimetières qui sont encore, à ce jour, partiellement traités avec des désherbants, car les solutions alternatives ne donnent pas de réponses satisfaisantes vu le résultat attendu.

Sur ces espaces spécifiques, suite à l'étude de différentes solutions techniques, c'est finalement l'engazonnement des surfaces minérales qui va être mis en œuvre sur plusieurs années avec la végétalisation de 50% des surfaces de l'un des 3 cimetières prévu en 2019.

L'objectif est bien sûr à court terme de ne plus utiliser du tout de pesticide sur la ville.

Cette démarche n'a pas généré de gain de temps (au contraire) mais semble satisfaire les riverains (peu de courriers de plaintes) et les jardiniers dont la santé est maintenant mieux préservée.

L'enjeu actuel est de poursuivre cette démarche visant à mieux préserver l'environnement dans le cadre des activités d'entretien des espaces verts de la ville. La mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts est une démarche qui s'amplifie d'année en année.



2.1.1 - Des modes de gestion plus naturel des espaces verts de la ville :

La philosophie des modes d'entretien de nos espaces verts a fortement évolué ces dernières années : il s'agit d'entretenir, de manière différente, les espaces en fonction de leur sollicitation, leur situation géographique, leur richesse botanique et d'y affecter un type d'entretien, du plus soigné (en général le centre-ville), à une gestion quasi "naturelle" (secteurs faisant la jonction entre la ville et le milieu rural ou les espaces boisés et agricoles).

Évidemment, il y avait jadis, dans les faits, une différenciation d'entretien entre les sites suivant les critères énoncés ci-dessus, mais rien n'était formalisé, ce n'était pas une priorité et souvent pas "volontaire". L'objectif est de réfléchir à une évolution possible des pratiques accompagnée de formation, d'information et d'adaptation du matériel. Il y a, par exemple, de nombreux talus qui sont tondus régulièrement par habitude alors qu'une fauche annuelle serait probablement suffisante sans que personne n'ait à s'en plaindre.

La démarche est en place, reste à la formaliser sur le SIG afin d'identifier ces modes d'entretien sur une cartographie.

Nous avons 5 classes d'entretien :

1. Forestier : interventions spécifiques de professionnels de la forêt pour une gestion durable des espaces.
2. Naturel : très peu d'interventions humaine sauf pour le nettoyage des déchets.
3. Semi-naturel : interventions humaines ponctuelles mais régulières : exemple des fauches tardives.
4. Semi-intensif : pour espaces d'accompagnement horticole,
5. Horticole : notamment pour les espaces très fréquentés, centre-ville et espaces de fleurissement

Objectifs de cette évolution :

Favoriser le développement et/ou la préservation de la biodiversité, lutter contre la perte de la biodiversité à laquelle l'humanité est confrontée :

L'objectif premier de ce travail est de favoriser le développement de la biodiversité au sein même du milieu urbain, cela entre donc totalement dans le cadre du plan biodiversité mis en place depuis plusieurs années par la Ville. La vie des insectes pollinisateurs en est favorisée.

La mise en place et le suivi d'inventaires floristiques et faunistiques se font en collaboration avec des élèves de l'école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes (élèves de la section gestion et protection de la nature). Plusieurs sites de fauches tardives ont été identifiés et un relevé est réalisé chaque année sur des zones traitées de cette façon afin d'évaluer l'évolution de la biodiversité d'année en année. Ce relevé est réalisé depuis 3 ans. On note une évolution très favorable de cette dernière au fil du temps.

Environ 40 sites répartis sur la ville représentant 14 hectares sont traités en fauches tardives en 2022.

Depuis 5 ans, la classe d'entretien 3 a empiété s'est développé au détriment de la classe 2 :

Objectif d'offrir un autre visuel de nos espaces :

Les espaces sont souvent entretenus par habitude suivant une tournée préétablie. L'objectif était donc de réfléchir à une autre manière de travailler en vue d'objectifs différents de ceux que l'on avait 10 ou 20 ans en arrière. La mise en place de tontes tardives permet notamment de valoriser les atouts esthétiques de l'herbe et des plantes indigènes.

Communiquer sur ce que l'on fait et pourquoi on le fait :

Communiquer sur ce que l'on fait et pourquoi on le fait :
Pour les espaces à fauche tardive, un panneau est systématiquement positionné au sein de l'espace en question.

Quelques aspects techniques concernant les fauches tardives :

- > Des zones non fauchées, mais entretenues :
 - > D'un point de vue pratique, les zones à fauches tardives ne sont pas abandonnées.
- Dans tous les cas, aucun site n'est laissé à l'abandon, nous continuons à y ramasser les déchets et tous les abords sont tondus sur une largeur allant de 1 à 2 mètres. Cette tonte périphérique permet de valoriser et de rendre plus esthétiques les prairies non fauchées.



Exemple d'une fauche tardive des talus sur le site du port : on y voit maintenant une belle diversité de plantes indigènes s'y développer, les insectes apprécient et l'effet visuel n'est pas du tout désagréable.



La fauche tardive mise en place sur ce site fréquenté s'associe merveilleusement avec des espaces dont l'entretien est de classe 1

La fauche se réalise en fin d'été :

- La fauche se réalise généralement en septembre-octobre, lorsque toutes les floraisons sont arrivées à échéance et ont permis d'alimenter les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles.

- Le ramassage des déchets verts permet d'accroître la diversité botanique :

- Le ramassage des déchets sera favorisé quand cela sera possible. Effectivement, l'évacuation de déchets verts appauvrit le sol ce qui est favorable à la biodiversité de la flore (plus un sol est riche, plus les graminées vont se développer, c'est peu intéressant d'un point de vue de la biodiversité et de la floraison).

- > Un choix facilement réversible :

- En cas de plaintes de riverains, un retour en arrière sur un ou plusieurs sites est facilement réalisable sans que cela ne génère un coût particulier, il suffira d'opérer un débroussaillage, sachant que la démarche première sera pédagogique auprès des riverains demandeurs.

- > La formation du personnel :

- Le personnel a été formé récemment sur la gestion différenciée, il en connaît maintenant les tenants et les aboutissants.

- > Définition des sites :

- Environ 40 lieux ont été identifiés sur la ville comme étant bien adaptés pour mettre en place ces fauches tardives. La surface totale atteint 14 hectares en 2022.

La mise en place de fauches tardives sur des espaces très urbanisés ne pose aucun souci à condition de créer des Cheminements facilitant les circulations de piétons au sein même de ces espaces.



2.2.2 - D'autres actions allant sur cette évolution plus durable des espaces publics

Paillage des plantations

Priorité aux circuits courts pour le paillage : utilisation d'un paillis composé à 50 % des feuilles ramassées au sein de nos espaces verts et 50 % de bois broyé. Tous les massifs pérennes sont paillés ce qui a aussi un impact positif sur la biodiversité des sols.

Développement de protection biologique intégrée au niveau de la production florale, mais également au sein de nos espaces verts allant dans le sens de la démarche zéro phyto.

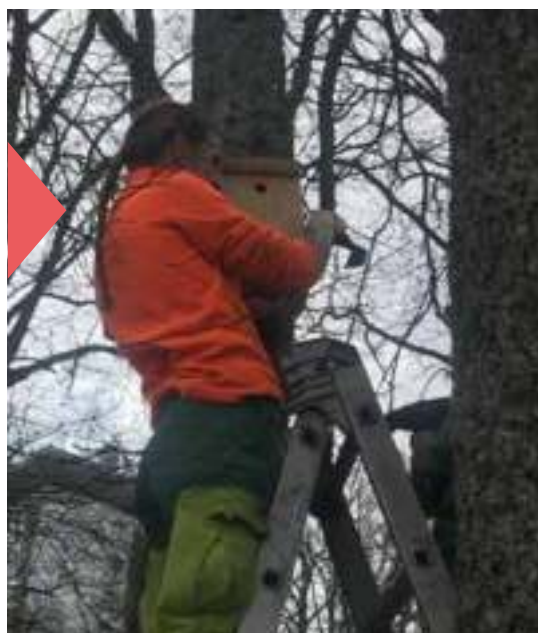


Développement de la PBI en ville

Le développement de la protection biologique intégrée s'est fortement intensifié ces dernières années au sein des espaces verts de la ville.

Lutte contre la chenille processionnaire du chêne

Mise en place de 50 nichoirs à mésanges courant mars 2019 sur le bois de la Voivre afin de lutter naturellement contre les chenilles processionnaires du chêne dont on a une recrudescence depuis 2 ans.





Plan de gestion du patrimoine arboré

Mise en œuvre depuis plusieurs années d'un plan de gestion du patrimoine arboré incluant un programme de taille raisonnée, des coupes des sujets les plus anciens, des replantations avec, pour priorité, une forte diversification des essences (sujet qui est traité à part dans le dossier)



Revalorisation énergétique de la biomasse

Les fûts des arbres coupés sont revalorisés localement en bois-énergie qui est utilisé au sein des chaufferies bois de la Ville.

Diversification des essences

La diversification des essences au sein des espaces verts a un impact positif tant sur les problèmes d'allergie liés au pollen que comme étant un moyen de lutte préventif contre le développement des maladies des plantes.

Végétalisation des cimetières

Plusieurs stabilisés sont remplacés chaque année par des surfaces engazonnées : verdissement de la ville plus favorable à la biodiversité. C'est la solution qui est retenue pour supprimer progressivement l'utilisation de désherbants au sein des cimetières. Certains arbres sont laissés sur pied afin d'y favoriser le développement d'une faune spécifique (oiseaux pic-verts ...). 2 de nos trois cimetières sont totalement engazonnés. Le troisième l'a été en partie l'an dernier, une seconde et dernière phase est programmée en 2022 et en 2023.



Engazonnement par la technique de l'hydromulching réalisé en octobre 2018 au cimetière parc



Modernisation de la structure de production florale

Le remplacement d'une structures de production en 2016 par une bi-chapelle bien isolée de 960 m² permet de réduire les consommations énergétiques et génèrent ainsi plus de 60 000 euros d'économie annuelle.

Développement de l'écopâturage

Depuis 2017 : développement de l'écopâturage en y associant un rôle culturel : une vache Vosgienne et son petit veau viennent paître une partie du parc du château, espace qui jadis était tondu 12 fois par an. Cette présence est très appréciée des visiteurs qui ne connaissaient pas cette race de vache ou ne l'avaient jamais vu en réalité. Un panneau avec des explications sur la race a été positionné à deux emplacements afin d'apporter un peu de culture locale aux utilisateurs du parc. Cinq autre sites sont entretenus de la sorte sur toute la ville.





Action sur les sols

Les sols sont plutôt à tendance légèrement acide à Épinal avec une roche mère gréseuse. L'apport régulier de matière organique, aux travers des paillages, enrichi progressivement la terre, la rendant plus spongieuse et plus apte à retenir l'eau tout en restant filtrante.

Actions sur l'eau :

D'importants efforts d'économies d'eau ont été engagés ces dernières années. Tout d'abord lié à une manière plus durable d'embellir la ville avec l'augmentation de l'utilisation des plantes pérennes naturellement moins gourmandes en eau, ensuite de par l'utilisation généralisée de mulchage sur les plantations pérennes, enfin par la transformation progressive d'arrosages automatiques par aspersion en systèmes par 'goutte-à-goutte'.

Des analyses de sol ont été réalisées en totalité sur nos massifs en 2017 ce qui a permis de faire apparaître une faible conductivité dans certains d'entre eux, ce qui a permis également de corriger les carences par des apports d'amendements et de fertilisation organiques.

Une partie des massifs de la ville ne sont plus travaillés qu'avec une grelinette afin de favoriser à nouveau le développement d'une faune riche au niveau des sols tel que le ver de terre qui va les aérer et les enrichir naturellement.

La bi-chapelle a une alimentation d'eau double: concession et provenant d'un étang situé à quelques mètres et dans lequel se rejette d'ailleurs les eaux pluviales de la structure.

Enfin, depuis 2014, les constructions neuves intègrent la mise en place de réserves d'eau , pour une utilisation en arrosage des plantations.

Gestion raisonnée des déchets verts

La gestion des déchets verts est devenue depuis plusieurs années une priorité d'une part pour les valoriser et d'autre part pour en réduire les coûts de traitement.

Les déchets verts peuvent être apportés au SICOVAD (Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets). Les déchets verts sont transformés en compost mis à disposition du public et de la collectivité.

Mais une partie importante de ces déchets est maintenant valorisée par les services de la ville avec amplification depuis depuis 3 ans. Les branches issues des coupes sont en effet broyées et mélangées aux feuilles ramassées en automne ce qui permet d'en faire un mulch de grande qualité lequel est réintégré en totalité au sein des massifs pérennes de la ville.

L'objectif de cette démarche globale va dans le sens d'une meilleure réflexion sur le mode d'entretien de nos espaces, une meilleure prise en compte de l'importance de la biodiversité en ville, une action forte vis-à-vis des insectes pollinisateurs notamment les abeilles, aujourd'hui en danger.

La finalité est aussi d'offrir d'autres paysages aux riverains et visiteurs, pas forcément inintéressants au niveau visuel avec, à terme, la création de prairies fleuries naturelles peu onéreuses et uniquement composées d'espèces locales.

Toutes les démarches environnementales mises en place au sein du service cadre de vie, et de la collectivité en général, sont complémentaires et permettent aussi des économies financières (chauffage, sel, plantes ...).



Focus sur le plan d'alimentation territorial

Le Projet Alimentaire Territorial, c'est d'abord une histoire de femmes et d'hommes qui ont envie de cantines vertueuses et accessibles pour les écoliers de leur Ville.

Les enfants sont les acteurs et consommateurs de demain, leur apprendre aujourd'hui à bien manger contribue à leur donner le goût de continuer ensuite et être des consommateurs responsables.

Avec de la bonne volonté il est possible de faire manger aux enfants des produits de saison et de proximité : pas de tomates ou d'abricots en hiver, pas de fromage ultra transformé en emballage individuel, que des fromages locaux et goûteux, de la viande qui n'a pas fait des milliers de kms pour arriver dans l'assiette.

Des plats simples, avec du goût, parce qu'il est important que les enfants mangent bien et bon.

Notre volonté : redonner du sens aux saisons dans les assiettes, et en même temps à l'économie de proximité.

La proximité des achats des produits pour les repas devient une obsession, il faut donc agir pour préparer les circuits d'approvisionnement en ce sens. Agir dès maintenant pour aider à la conversion des producteurs déjà en place, et à l'installation d'autres producteurs pour amplifier et diversifier l'offre des produits.

Acheter différemment et local, c'est aussi contribuer à enrayer la surproduction qui se fait n'importe où, n'importe comment et à n'importe quel prix.

C'est redonner du sens aux métiers des producteurs, et créer des liens entre eux et les cuisiniers pour que le fruit de leur travail finisse dans l'assiette des enfants.

Ainsi, les liens directs avec les producteurs doivent permettre de produire au plus juste, les producteurs ont la garantie de vendre ce qu'ils produisent, pas de surproduction, pas de gaspillage.

Et si l'offre locale en bio n'est pas suffisante, il est tout aussi judicieux de se tourner vers des producteurs conventionnels mais consciencieux. Avec du bon sens, mieux vaut ne pas acheter du bio qui provient de l'autre côté de la Terre, et acheter aux producteurs locaux des produits non bios mais parfaitement sains.

Il sera évidemment impératif que la production locale soit en capacité de suivre les demandes, c'est l'un des axes sur lesquels nous travaillons également.

Les enfants savent ce qu'ils mangent, d'où ça vient, et c'est aussi ça, construire du durable, et donner de la valeur ajoutée aux productions qui se font sur les terres d'à côté.



C'est un cercle vertueux, valoriser et maîtriser tout ce qui est produit en proximité pour l'adapter en cuisine. Pour valoriser des bons produits, il faut remettre les cuisiniers en cuisine, avec l'envie de travailler des produits frais. Un cuisinier est formé pour cuisiner, pas pour assembler.

L'équipe qui produira les repas pour les enfants spinaux reprendra son métier à la base, fera non pas de la gastronomie parce que ce n'est pas l'objectif, mais de la bonne cuisine familiale, avec des bons produits.

Les communes qui ont déjà passé le cap ne reviendraient pour rien au monde en arrière.

Même si les contraintes sont multiples, si le travail de fond est intense, si les risques sont grands, observer les enfants venir manger à la cantine pour le plaisir de bien manger (mieux qu'à la maison !) est la plus grande des satisfactions.

Il nous faudra oser changer les repas et proposer des plats nouveaux aux enfants.

Ne pas rester sur des a priori comme « les enfants aiment ou n'aiment pas. »

L'éducation au goût est notre rôle et notre responsabilité. Un gratin de bettes peut entendre comme commentaire « j'aime pas » au départ, et faire l'unanimité après y avoir goûté !

L'équilibre nutritionnel ne doit pas être juste un outil marketing pour « vendre » des repas.

Il doit garantir les apports nécessaires à la bonne croissance des enfants et permettre d'adapter les quantités à servir.

Les appréciations des petits consommateurs sont également primordiales pour améliorer et ajuster les produits et les plats préparés.

Chacun dans la chaîne, du producteur au cuisinier en passant par les agents communaux, etc... aura la fierté de pouvoir contribuer à bien nourrir les enfants, avec des produits sains et le plaisir de manger, pour devenir des adultes consommateurs responsables.

D'où l'importance de ce que nous leur servons dans l'assiette ; c'est construire la consommation de demain avec du bon sens et de l'intelligence collective.

Ce sont des valeurs de base, et ce sera notre fierté que les enfants de nos écoles mangent comme ils rient, de bon cœur. Leur goût et leur conscience évoluent dans le bon sens parce que nous, adultes, nous choisissons aujourd'hui d'agir, de prendre des risques, et que nous unissons les forces pour cultiver le changement.



HISTOIRE

2018

L'histoire commence en 2018, lorsque la Ville d'Épinal arrive en fin de contrat avec le prestataire Elixor pour la restauration scolaire. Épinal lance alors un nouveau marché avec des marqueurs bien plus forts qu'auparavant : plus de bio et de local. Le marché part pour 2 années renouvelables une fois, le temps pour la Ville d'engager une réflexion d'importance pour une meilleure alimentation des enfants, des résidents des maisons de retraite, et plus généralement de tous les spinaliens.

Il est important de noter qu'à Épinal, la restauration collective représente 1500 repas produits par jour pour les 17 restaurants scolaires ainsi que les résidences autonomie de la Ville.

2019

En 2019, la Ville d'Épinal est choisie parmi 9 villes françaises pour intégrer pour 2 années le réseau national « Cantines Durables – Territoires Engagés ». Ce réseau, initié par la Ville de Mouans-Sartoux, qui a réussi à faire de ses cantines, des cantines 100% bio et locales, a pour ambition d'aider d'autres collectivités à en faire de même. Dans le cadre de ce réseau, une délégation de la ville de Mouans-Sartoux est venue en visite en février 2020 pour découvrir Épinal et aider les services dans la réflexion sur ce projet alimentaire, les échanges ont été très enrichissants. La délégation de Mouans-Sartoux a salué l'engagement d'Épinal et le potentiel pour concrétiser nos ambitions.

Pour construire sa méthode, Épinal a également accueilli pendant 6 mois une étudiante en Diplôme Universitaire « Chef de projet en alimentation durable » qui a réalisé un diagnostic de territoire. Ce diagnostic a notamment permis de démontrer que la mise en place d'une régie maraîchère à Épinal ne concurrencerait pas les producteurs bios locaux. Elle a également pu mettre en place un outil numérique précis pour la gestion du tri et de la pesée des déchets en restauration scolaire.

Des partenariats se sont ensuite établis avec notamment Bio en Grand Est et le Groupement des Agriculteurs bios des Vosges et une méthodologie a été mise en place pour atteindre l'objectif de faire en sorte d'améliorer la restauration collective à Épinal et plus largement l'alimentation de tous les spinaliens.

Les premières grandes étapes sont la mise en place d'une phase d'expérimentation.



1. Expérimentation 2021 :

En 2021, le choix est fait de se tester à petite échelle, de lancer une expérimentation sur une petite régie maraîchère et valoriser 2 sites Pilotes.

- Régie maraîchère

Des légumes sont produits sur les terres du Cadre de Vie (un peu moins d'un ha). Une jeune maraîchère a été recrutée pour 6 mois. Cette expérience permet de se tester et de déterminer les points à améliorer et les points qui fonctionnent. Par exemple, la nécessité d'échelonner les plantations pour échelonner les récoltes selon un plan de culture bien structuré en amont.

L'équipe du service Cadre de vie est très investie et s'est fédérée autour de ce projet novateur.

Une formation en maraîchage a d'ailleurs été mise en place, en partenariat avec l'école d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes, pour appréhender au mieux les techniques actuelles de maraîchage.

L'équipe du Cadre de Vie a également pu recevoir les conseils techniques de l'association Bio en Grand Est pour son plan de culture.

Les légumes produits sont distribués aux sites qui ont été désignés comme sites Pilotes, à savoir la maison de retraite « Les Magnolias » et dans un second temps le Centre de loisirs de la 40 semaine.

Des animations ont également eu lieu cet été avec les enfants de la 40 semaine, qui sont venus par exemple participer à la récolte des légumes et ont eu le plaisir de ramasser des tomates, goûter les framboises ou se régaler avec des fraises.

- Sites pilote

La Maison de retraite Les Magnolias est donc bénéficiaire des légumes de la régie maraîchère. Ainsi, l'équipe de cuisine prépare chaque jour aux résidents des menus élaborés avec des légumes bios et de saison. De plus, les résidents sont investis dans certaines actions. Ils participent par exemple à des ateliers de maraîchage organisés sur le site du cadre de vie, ou encore des ateliers de préparation des légumes.

Les repas sont préparés en fonction des légumes disponibles à la régie maraîchère, et non pas l'inverse. Les liens entre les cuisinières des Magnolias et la maraîchère sont donc très importants.

Le centre de loisirs de la 40 semaine : pour y cuisiner bio et local, la cuisine de la 40 semaine doit être rénovée. Les travaux débutent en septembre 2021 pour un démarrage début 2022. Il s'agit là d'un investissement de 160 000€ financé à hauteur de 74 000€ (dont 48 000€ par la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et 26 000€ par le Conseil Départemental).

Ainsi, les enfants qui fréquentent le centre de la 40 semaine les mercredis et vacances scolaires, mais également en classe nature, se verront proposer des menus sains. De plus, dans le cadre du projet éducatif de l'équipe d'animation de la 40 semaine, les enfants participeront au maraîchage et travailleront avec le cuisinier (recruté pour l'occasion) à l'élaboration des menus. Une avancée majeure, en lien avec les projets de développement durable mis en place sur ce merveilleux site.

2. Horizon et projets stratégiques pour 2022

• Régie maraîchère de grande envergure

Le site de Laufromont est un site naturel remarquable qu'il faut protéger. C'est dans ce cadre que des négociations sont en cours pour préserver des terres et pouvoir réacquérir environ 10 ha, pour d'avoir la capacité de produire suffisamment de légumes pour les repas de la restauration collective (1500 repas par jour).

La production sera possible à partir de 2023.

L'idée est de produire un maximum de fruits et légumes bio pour la restauration collective.

Dans le cadre du plan de relance, la Ville a obtenu 140 000 € de subventions pour 174 000€ de dépenses qui vont permettre d'acquérir une serre bi-chapelle et une chambre froide en 2022 sur le site du Cadre de Vie.

Preuve de l'importance de réaliser une expérimentation avant de se lancer dans un projet de grande ampleur. Au départ, l'idée était de produire avec des techniques de permaculture. Mais les experts rencontrés, par le biais de Bio en Grand Est, ont démontré que ces techniques étaient compliquées à appliquer à grande échelle, en tous cas dans nos régions. Par contre, l'équipe du Cadre de vie travaille sur des associations de plantes dans son plan de culture.

Toutes les productions sont réalisées avec des techniques innovantes, sans aucune utilisation de produits phytosanitaires. La production sur cette première parcelle d'un peu moins d'un hectare n'a pas nécessité

de conversion puisque le service cadre de vie y cultivait auparavant les betteraves bios pour les animaux du parc du château.

• Cuisine Centrale

Le contrat avec Elixor arrive à échéance en septembre 2022. Une étude va être lancée pour étudier la meilleure formule à mettre en place pour la suite, en sachant que la cuisine centrale, qui appartient à la Ville, doit être repensée, ainsi que les modes de gestion choisis (délégation, marché, municipalisation,...) dans les différents domaines concernés (cuisine, approvisionnements, transport des denrées,...), et puis l'évolution d'envergure que le projet devra prévoir.

En effet, par la suite, Épinal doit devenir un laboratoire pour l'ensemble des communes de l'agglomération et les accompagner dans leurs éventuels projets alimentaires dans les années à venir.

• Réseaux d'approvisionnement

Il est nécessaire, dès l'année scolaire 2021-2022, de préparer les réseaux d'approvisionnement les plus bios et locaux pour être ensuite en mesure de répondre à la future demande de production de repas (1500 par jour), pour tous les autres produits : viande, produits laitiers,...

Cette démarche a déjà été enclenchée dans le cahier des charges avec le prestataire actuel. Elle sera approfondie et travaillée par le recensement des réseaux et filières déjà existants, et ceux à créer pour répondre à la demande, en lien avec les partenaires actifs et professionnels dans ce domaine.

Il s'agira également d'anticiper les quantités annuelles à acheter en travaillant étroitement en amont avec les producteurs.





3. Bonnes pratiques en cuisine et d'éducation

Dès la rentrée de septembre 2022, le tri et la pesée des déchets sera mis en place progressivement dans tous les restaurants scolaires. Cette action a un double objectif : pédagogique d'une part pour apprendre aux enfants à ne pas gaspiller, et technique d'autre part avec la nécessité d'adapter les menus en fonction du taux de gaspillage dans les restaurants.

Le protocole sanitaire limite la participation des enfants à cette action, mais n'empêche par la volonté de les impliquer dès maintenant.

En terme d'éducation, des actions sont prévues : visite de la régie maraîchère, rencontre avec des producteurs locaux, ateliers cuisine, défi familles alimentation durable, rencontres intergénérationnelles,...

En termes de cuisine : le suivi de la prestation Elior est très important. Des commissions de menus ont lieu chaque mois pour garantir aux enfants des menus de qualité. L'accent est donné sur les approvisionnements locaux et bios, mais également sur la qualité gustative des menus et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Enfin, une formation des agents d'animation-surveillance sera mise en place cette année 2021-2022 pour leur apprendre l'éducation au goût. Pour la suite du projet, les agents de restauration seront formés à la préparation et au dressage des plats pour éveiller la curiosité et l'appétit des enfants et valoriser les repas servis. Chacun a un rôle à jouer dans ce projet.

4. Inspiration culturelle

Au-delà de la restauration collective, l'idée est que les manifestations spinaliennes municipales ou associatives s'emparent de la notion d'Alimentation Durable dans leurs événements, qu'ils soient culturels, sportifs ou encore citoyens.

Pour cela, un travail est engagé avec les services de la Ville concernés, ainsi qu'avec le tissu associatif spinalien.

5. Partenariat et accompagnement

La Ville d'Épinal a intégré en 2021 le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Épinal, ce PAT est reconnu par l'Etat.

Le réseau CDTE (Cantines Durables Territoires Engagés) se termine fin 2021.

Gilles PEROLE, initiateur de ce réseau en 2019 a souhaité qu'Épinal soit intégrée à un nouveau réseau, plus restreint et axé sur la mise en œuvre d'un PAT. Les villes concernées par ce nouveau réseau sont Plouguerneau, la Métropole de Marseille et Mouans-Sartoux. Une belle occasion de faire donner une continuité à un réseau riche en apports.

6. Le projet alimentaire : des idées à long terme

- La production des légumes et la cuisine centrale
Il est important de raisonner d'une manière différente. Aujourd'hui, le prestataire Elior élabore des repas puis réalise des commandes de denrées en conséquence. Demain, il faudra prévoir les repas en fonction des approvisionnements, non seulement des légumes mais également de tous les autres produits. Pour cela, il est nécessaire de réfléchir à la transformation et à la conservation des légumes par exemple, mais également aux méthodes de livraison des repas dans les satellites. C'est ici tout l'objet des réflexions au long court.

- Jeunes agriculteurs et insertion
Dans le cadre de la préservation des terres, Épinal doit produire ses légumes pour sa restauration collective mais doit également aider à l'installation de jeunes agriculteurs, ce qui sera possible en permettant à des jeunes de se tester sur des terres municipales.

Enfin, le projet alimentaire de la Ville doit favoriser l'emploi et l'insertion des jeunes. Ainsi, des chantiers d'insertion seront mis en place dans le cadre de la régie maraîchère.

- Le grand public
Épinal doit accompagner le grand public à en faire de même dans la sphère privée, par le biais de formations, de conférences ou encore de l'instauration d'un conseil local de l'alimentation.



2.2 - Animations, sensibilisation et communication en faveur de la biodiversité

En-dehors des nombreuses actions citées précédemment et réalisées par le service cadre de vie qui permettent notamment d'améliorer la biodiversité urbaine, d'autres démarches plus globales et complémentaires sont menées sur une échelle plus large. La maison de l'environnement pilote en particulier ces opérations de communication et de sensibilisation du grand public ainsi que la mise en valeur de sites naturels remarquables.

Atlas de la biodiversité

La ville s'est inscrite dans l'élaboration d'un atlas de la biodiversité qui est en cours d'étude. Il se divise en 3 axes :

- AXE I : OBSERVER et CONNAÎTRE
- AXE II : CONSERVER, RESTAURER et METTRE en VALEUR
- AXE III : SENSIBILISER et ÉDUQUER

Chacun de ces trois axes est décliné en orientations, puis en objectifs et au final en actions.

Ce sont ainsi 78 fiches actions qui constituent ce plan, élaboré en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires institutionnels et nombre d'associations traitant des thématiques environnementales.



Quelques actions phares de ce plan

Fête de la biodiversité

La Ville d'Épinal organise depuis 2013, la fête de la biodiversité avec comme objectif de faire de cet événement un rendez-vous annuel incontournable sur le territoire autour de cette thématique.

De manière récurrente, elle se déroule, le premier week-end de juin, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable (30 mai au 5 juin) et en écho à la Journée Mondiale de l'Environnement (5 juin).

La journée du vendredi est consacrée à la sensibilisation des plus jeunes avec des ateliers découverte à destination des enfants des écoles spinaliennes (pour 2018 plus de 300 élèves sensibilisés). Le samedi étant quant à lui destiné au grand public.

En prélude, les Spinaliens et habitants de l'agglomération sont invités à participer à un concours photo sur la biodiversité urbaine qui donne lieu à une présélection des photos, par un jury d'experts et de partenaires, et un vote du public lors de la fête.



Tourbière de la Tranchée de Docelles

Ce site naturel remarquable, situé à proximité immédiate du centre municipal d'accueil de classe nature de "l'Ardoise Verte", présente un grand intérêt écologique, identifié lors de l'état des lieux écologique du site réalisé en 2015-2016. Un plan de gestion et de mise en valeur de cet espace naturel remarquable a été adopté en Conseil municipal en 2017.

La mise en œuvre de ce plan est en cours. Les travaux, débutés en 2018 avec la coupe d'arbres (pins Weymouth), se poursuivent sur 2019 avec la création d'un parcours pédagogique (petite mare, ponton d'accès et panneaux).

Épinal reçoit le 3^e prix de la Journée internationale des forêts

Depuis 2011, la Ville d'Épinal, invite les jeunes spinaliens à participer à des opérations de plantations d'arbres visant à les sensibiliser sur le rôle essentiel des arbres dans l'environnement.

Ces opérations qui s'inscrivaient dans le cadre du dispositif « Plus d'arbres, plus de vie », sont maintenant incluses dans des projets plus globaux de sensibilisation rattachés à « la journée internationale des forêts ».

En 2017, le volet pédagogique de ce projet a été récompensé par le trophée « La forêt s'invite à l'école » remis par M. le Ministre de l'Agriculture et de la Forêt.



Promotion de l'apiculture urbaine :

La Ville d'Épinal s'est engagée dans une démarche de sensibilisation du grand public autour des enjeux primordiaux de préservation des abeilles, en incitant à la mobilisation pour le maintien d'une forte activité apicole sur son territoire.

Ainsi, la Ville en favorisant l'implantation de ruches urbaines en cœur de ville, souhaite mettre à l'honneur la filière et faire du miel récolté au sein de ces 3 ruchers, propriété de la Ville : «le Miel d'Épinal», un réel vecteur de promotion de l'apiculture. Ceux-ci se situent :

- dans l'enceinte du château, sur le coteau côté faubourg d'Ambrail (8 ruches)
- rue Entre les 2 Portes avec 3 ruches d'un design type «cuillères à miel», réalisées avec le concours des étudiants de Licence Pro de l'Enstib,
- Parking Crousse, 3 autres ruches urbaines (inaugurées en juin dernier), à la faveur à nouveau d'un projet d'études des étudiants de cette Licence Pro.

Pour aller plus loin, la Ville d'Épinal a lancé, cette année 2019, une démarche de mise à disposition de parcelles pour les particuliers qui souhaitent se lancer dans l'apiculture mais ne disposent pas de terrain. 5 néo-apiculteurs ont bénéficié de cette innovation au printemps 2019.



Action sur la qualité de l'air :

Afin de sensibiliser le grand public sur les liens existants entre qualité de l'air et biodiversité, la Ville d'Épinal s'est associée à l'association ATMO Grand Est pour créer un parcours pédagogique, portant sur les lichens et les pollens, et s'intégrant dans les thématiques santé-environnement et biodiversité.

Seize points d'arrêt sont matérialisés pour informer le visiteur sur l'espèce rencontrée et sur ses caractéristiques générales (sensibilité écologique pour les lichens et informations pollinique pour les autres espèces). 4 espèces de lichen ainsi que 12 espèces végétales (arbres et herbacées) sont répertoriées. Un panneau général d'information complète le dispositif, en présentant les caractéristiques des lichens et des pollens (définition, rôle dans l'environnement et sur la santé).

En complément, une dizaine d'agents du service cadre de vie a été formé par ATMO Grand Est pour participer au dispositif Pollin'air. Pollin'air est un réseau participatif qui met en relation des botanistes bénévoles et des personnes allergiques, via une plateforme numérique. Grâce aux informations fournies par les premiers, les secondes peuvent adapter leurs comportements de manière précoce

et réduire ainsi les effets sanitaires des périodes de pollinisation.

L'observation phénologique de 25 espèces allergisantes (floraison, pollinisation, fin de pollinisation) est ainsi réalisée par « les sentinelles des pollens », des volontaires répartis sur tout le territoire régional.

Autres actions de sensibilisation :

- Diverses animations (plantations, conduites d'arbres, greffes) sont proposées par l'association des Croqueurs de Pommes Centre Vosges sur le verger conservatoire de poiriers créé fin 2018 à Saint Laurent sur un terrain ville à proximité immédiate de la MJC, ainsi que sur le Verger du Parc du Château.

- Dans le cadre du programme d'expositions mensuelles proposé à la Maison de l'Environnement Développement Durable, plusieurs d'entre elles sont consacrées spécifiquement à la biodiversité. Des ateliers sont proposés en complément aux écoles et groupes constitués.

3- Qualité du cadre de vie et de l'espace public

La qualité du cadre de vie d'une ville ne se limite pas à l'action menée sur les espaces verts. De nombreuses autres actions sont menées de manière à ce que le cadre de vie de la ville soit soigné, agréable, propre, harmonieux :

Propreté urbaine

La propreté urbaine est depuis de longues années une priorité municipale. Des moyens importants sont déployés pour que la ville soit toujours d'une propreté irréprochable. Depuis une quinzaine d'années, le service de propreté et celui des espaces vert ont été regroupés pour un maximum d'efficacité.

C'est 20 % des effectifs (28 agents) du service cadre de vie qui œuvre au quotidien pour assurer le nettoyage de

la ville. 3 balayeuses et une laveuse de voirie équipées de GPS viennent compléter le travail des équipes de terrain. Il y a également une politique de gestion du traitement des tags qui est dynamique. La ville a en effet une équipe qui est spécialisée sur cet aspect et a pour mission le traitement des tags sur le domaine public comme sur le domaine privé. Pour ce qui est du domaine privé, il y a un règlement précis, il faut bien sûr l'autorisation des propriétaires pour mener une action. L'équipe est équipée d'un véhicule, d'une hydrogomeuse, de matériel de peinture et de lingettes spécifiques. Les tags constatés sont éliminés le jour même ou dès réception de l'autorisation pour ceux qui concernent le domaine privé.



Concernant la problématique des déjections canines, des sacs sont mis à disposition sur 8 points de distribution en ville, c'est un budget de 700 euros qui est dépensé chaque année pour l'achat de ces sacs. 1 campagne de publicité a été mise en œuvre début 2016 afin de sensibiliser les propriétaires sur cette problématique. Sur le volet répressif, des amendes de 68 euros sont ponctuellement appliquées aux propriétaires récalcitrants.



**MA VILLE
JE LA PRÉFÈRE
PROPRE**

SORTEZ ÉQUIPÉ !
Propriétaires de chiens,
vous devez ramasser les déjections.

VOUS AVEZ OUBLIÉ VOTRE SAC ?
La Maison de l'environnement
vous dépanne en mettant à disposition
des sacs à déjections canines.

Ils sont également disponibles
dans ces différents centres :

CENTRES SOCIAUX
PLATEAU DE LA VIERGE
place Luc Escande
BITOLA / CHAMBEAUVERT
24 rue Jacquard
PLATEAU DE LA JUSTICE
2 avenue Henri Sellier

MJC
SAVOURET - 30 rue des Soupirs
BELLE ÉTOILE - rue Dom Potier
ST LAURENT - rue de la 7^{ème} Armée
CENTRE LÉO LAGRANGE - 6 rue Salvador Allende

Le ramassage
des déjections canines
est obligatoire
par arrêté municipal
depuis avril 2012.
Le contrevenant encourt
une amende de
68€



- Nombreuses démarches pour améliorer le tri des déchets et une meilleure valorisation de ces derniers.

Nouveau, depuis 2017 : tous les îlotiers sont équipés de chariots de tri leur permettant ainsi de faire un tri à la source. La logistique a été adaptée pour veiller à ce que ces déchets suivent des filières de revalorisation. Une formation spécifique à travers notamment la visite d'un centre de tri a été organisée à l'attention des agents qui ont bien apprécié cette démarche.



Nouveau depuis 2018 : la ville a investi dans 23 supports de tri mobiles qui sont utilisés dans le cadre des manifestations sur la ville.



Une brigade de l'environnement pour sensibiliser, prévenir et parfois verbaliser les incivilités d'ordre environnemental et portant atteinte à la préservation du cadre de vie

Cette brigade (2 agents) permet également une visibilité de l'action de la Ville en matière de lutte contre les incivilités.

Les deux agents de cette brigade ont pour mission de :

- Sensibiliser les habitants sur le respect de leur cadre de vie et sur le bon usage des services mis à leur disposition ;
- Constater les infractions portant atteinte à l'environnement (déchets abandonnés sur la voie publique, non-respect des jours et heures de collecte, tags et affichage sauvage,

Nouveau depuis 2018 : la ville a investi dans un aspirateur de voirie 'GLUTTON' avec tri des déchets intégré



déjections canines, nuisances sonores, surveillance parcs publics, propreté des espaces publics, police du bruit, police des enseignes, rejet de produits polluants dans la Moselle,...) ;

- Contribuer en collaboration avec les services ou partenaires compétents à la gestion des incidents.

EPINAL VILLE APAISÉE

Dans une ville adaptée aux seniors, aux adolescents, aux familles et aux enfants, aux personnes en situation d'handicap, le principe de priorité est redéfini : la voiture n'est pas exclue mais n'est plus la reine de l'espace public tandis que piétons et cyclistes deviennent prioritaires dans une grande partie des rues.



FACILITER LA MOBILITÉ DE TOUS

1 KM

c'est 12 minutes à pied ou
4 minutes à vélo. Pour se
rendre à leur lieu de travail
situé à moins d'un kilomètre,
la moitié des Français
utilise leur voiture

Se déplacer sans voiture à Épinal,
c'est compliqué ? Et s'il suffisait d'essayer ?
Explications pour laisser son auto au parking et
bouger autrement.



UN PIED DEVANT L'AUTRE...

Les trajets à pied sont parfois bien plus courts qu'en auto. Surtout si on connaît les raccourcis par les escaliers, les ruelles, les petits passages inconnus des automobilistes. Pour encourager la marche, la Ville d'Épinal prévoit de renforcer les jalonnements existants en indiquant les temps de parcours sur les panonceaux. Les cartes des sentiers pédestres sont disponibles à la Maison de l'environnement et du développement durable de la Ville d'Épinal ou en téléchargement sur www.epinal.fr



À BICYCLETTE !

Pour aider les Spinaliens à se remettre en selle, la Ville d'Épinal lance deux nouveaux projets : l'édification d'un garage à vélos place des Quatre nations, et une « vélo-école » ! L'idée est d'implanter un circuit dédié à l'apprentissage des deux-roues et aux règles du Code de la route pour les enfants mais aussi pour les adultes. Et pour celles et ceux qui n'ont pas de bicyclette, la Communauté d'agglomération propose non seulement une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (plafonnée à 200 euros) mais elle va l'étendre aux vélos dits « musculaires ». Et, avec Vilvolt, elle a aussi mis en place un service de location à longue ou courte durée : soit au trimestre pour des vélos à assistance électrique (y compris des vélos de transport appelés « vélo-cargos »), soit pour une courte durée avec une flotte de vélos à assistance électrique en libre-service.



76 000
KM

déjà parcourus par les vélos
en libre-service Vilvolt
depuis leur mise en
service

4/5

4 enfants sur 5 ne pratiquent pas une activité physique quotidienne. Marcher ou pédaler pour aller à l'école, c'est bon pour la santé.

30
MINUTES

d'activité physique journalière comme la marche sont recommandées pour lutter contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires.



IMAGINE LE BUS...

Plus loin, plus adapté et moins cher ! Le réseau de bus *Imagine* évolue sous l'impulsion de la Communauté d'agglomération d'Épinal (CAE).

Avec 8 lignes aujourd'hui, dont 7 sur Épinal, il emmènera les habitants plus loin en se connectant progressivement à d'autres services de transports qui couvrent tout le territoire de la CAE.

Pour les noctambules spinaliens, la navette de soirée adapte son fonctionnement à la mi-mai : elle deviendra gratuite, elle fonctionnera tous les vendredis et samedis en démarrant à 22h, 22h30 et 23h, et elle partira de la place des Quatre nations, de l'école Guilgot (pour desservir le centre-ville historique), de l'arrêt Patinoire / Cinéma, et de l'Espace Saint-Michel (secteur du bowling). À ces arrêts, il suffit d'un signe au conducteur pour qu'il conduise ses passagers à l'arrêt de bus de leur choix. Et pour les dames, sur simple demande, la dépose est possible entre deux arrêts, au plus près de leur destination.

Enfin, un projet de tarification unique est à l'étude pour faciliter tous les déplacements en transport en commun sur le territoire, dès la rentrée de septembre 2022.

> Espace Imagine, rue des Noires Halles (du lundi au jeudi de 09h à 18h et le vendredi de 09h à 17h hors jours fériés)

> 03 29 30 16 33

> www.imaginelebus.com

QUAND C'EST MOINS FACILE

Pour les personnes à mobilité réduite, le service de transport en « porte à porte » Cap'Imagine fonctionne à la demande. La Ville d'Épinal édite également un guide qui recense les dispositifs facilitant l'accessibilité dans l'espace public, sur le réseau de transport urbain *Imagine*, et dans les établissements recevant du public appartenant à la Ville et à la Communauté d'agglomération d'Épinal.

+ infos : www.epinal.fr ou sur www.imaginelebus.com

SE DÉPLACER



COVOITURAGE



ZONES DE RENCONTRE

Dans ces secteurs, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et sont prioritaires sur tous les véhicules. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes et la vitesse des véhicules motorisés y est limitée à 20 km/h.

De telles zones de rencontre seront progressivement expérimentées en particulier en centre-ville dans toute l'île entre le canal et la Moselle et dans le cœur historique en rive droite puis étendues dans les quartiers.



LAUFROMONT

Grâce à l'aménagement d'une zone de rencontre, l'hiver dernier, dans le secteur résidentiel de Laufromont, le raccourci qui contournait le centre-ville en rive droite, en passant par le haut d'Épinal, entre le faubourg d'Ambrail et la rue des Soupirs, a disparu : entre juillet 2021 et février 2022, le nombre de véhicules empruntant le Chemin de Cadet Roussel et la rue du Point de vue a diminué de 1200 par jour à moins de 400, et leur vitesse moyenne s'est ralentie de 43 à 32 km/h. Aujourd'hui, les promeneurs comme les riverains profitent de rues tranquilles en proximité immédiate de la nature.

QUAI MICHELET

Entre le pont Patch et le quartier de Bitola, le quai Jules Michelet deviendra une « zone de rencontre » et sera complètement remodelé avec une plantation d'arbres le long de la Moselle et la disparition des bordures de trottoirs pour donner un profil de chaussée avec un caniveau central.

AUJOURD'HUI



DEMAIN

AMÉNAGEMENTS POUR LES CYCLISTES

Plusieurs aménagements vont être expérimentés pour les deux-roues. La traversée sud-nord d'Épinal en rive gauche de la Moselle est un axe routier. Elle va être améliorée pour les cyclistes entre le Musée d'art ancien et contemporain et la Maison romaine grâce à deux nouveaux aménagements : une piste cyclable le long du quai des Bons Enfants qui se poursuivra au-delà de la place des Quatre Nations (rue du maréchal Lyautey et rue de Nancy) avec

l'expérimentation d'un carrefour dit « hollandais » à l'intersection des rue Boulay de la Meurthe, rue de Nancy, rue de la Chipotte et rue Lyautey. Appelé aussi carrefour protégé, il est composé de 2 anneaux : un à l'intérieur pour les voitures et l'autre sur l'extérieur réservé aux vélos. La conception du carrefour hollandais sécurise les trajets des cyclistes en supprimant les angles morts d'un rond-point classique ou d'un carrefour.

Enfin, toutes les rues en sens unique limitées à 30 km/h sont autorisées en contre-sens pour les cyclistes, conformément au Code de la route.

En généralisant la limitation de vitesse à 30 km/h dans Épinal (sauf axes majeurs), cette possibilité s'étend donc dans la ville. Les automobilistes doivent redoubler de prudence dans les rues à sens unique puisqu'un cycliste peut légitimement arriver en face d'eux.

AUJOURD'HUI



DEMAIN



QUAI DES BONS ENFANTS

L'axe du quai des Bons Enfants à la rue de Nancy est un secteur routier très fréquenté avec près de 7000 véhicules par jour. Pour apaiser ce secteur, la circulation automobile sera réduite à une voie et une piste cyclable peut ainsi y être créée.

LA RUE AUX ÉCOLES

Une première expérimentation appelée « la rue aux écoles » est lancée afin de sécuriser les abords de trois établissements scolaires (Loge Blanche, Paul Émile Victor et école du Centre) au moyen de marquages au sol et de création d'espaces piétons plus vastes pour les enfants et leurs accompagnants.

Dès ce printemps, la rue de l'école de la Loge Blanche sera fermée à la circulation pendant une demi-heure lors des entrées et sorties des élèves afin de leur laisser l'espace disponible non seulement pour leur sécurité mais aussi pour s'y amuser.

AUJOURD'HUI



DEMAIN



Devant l'école Paul-Émile Victor, la rue de Nancy sera rétrécie à une voie pour sécuriser l'accès des enfants.

ROULER TOUT DOUX

30

Moins d'accidents, moins de bruit, moins d'accélération et donc moins de pollution car plus de fluidité de la circulation automobile, on a tout à gagner à lever le pied sur l'accélérateur en ville.

Le nouveau Plan communal des mobilités prévoit donc de limiter la vitesse à 30 km/h à Épinal à l'exception des zones de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h, d'une part, et des six axes dits « pénétrants », d'autre part. Ainsi, la circulation restera limitée à 50 km/h sur l'accès sud en rive gauche depuis St-Laurent (Rue de la 7^e armée, rue Neuve Grange, rue du Char d'Argent, route de Remiremont, rue d'Alsace), sur l'accès sud en rive droite depuis Archettes (route d'Archettes et avenue des Templiers), et sur les trois accès par l'est : par le faubourg de Poissompré et depuis les trois échangeurs de la voie rapide RN57 (route de Jeuxey et rue Louis Barthou, avenue de Saint-Dié et Rue Émile Zola, et rue André Vitu).

Maîtrise de la publicité des enseignes

Le conseil municipal a voté en 2014 un règlement local de publicité. La finalité est de préserver le cadre de vie, le patrimoine historique de la ville et les perspectives paysagères, de définir et de réglementer à l'intérieur des limites de la zone agglomérée des zones de publicité restreinte soumise à des restrictions plus importantes que celle du régime général établie par le code de l'environnement. 6 zones de publicité ont été définies sur la ville avec un espace particulièrement restreint sur la partie centre ville. Toute nouvelle installation est soumise à autorisation du maire.

Plusieurs panneaux lumineux à LED ont été installés, la finalité de ce choix est avant tout de remplacer progressivement les panneaux 4/3 (1 panneau à LED = 7 panneaux 4/3).

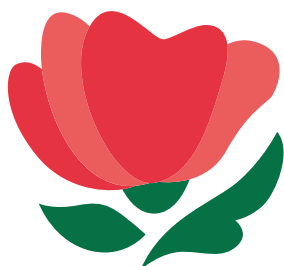
Rénovation et entretien des façades

En mai 2022, la municipalité a instauré un nouveau nuancier de couleurs pour la rénovation des façades en lien avec l'architecte des bâtiments de France et le CAUE des Vosges. Les teintes des projets seront à choisir parmi les palettes de couleurs proposées. L'aide à la rénovation des façades concerne tous les éléments visibles de la rue, c'est-à-dire aussi les volets, les moulures, les ornements. L'aide est sectorisée sur le centre-ville pour une première phase 2022-2026 avant d'être ultérieurement étendue aux entrées de ville. Elle se monte à 20% du montant TTC des travaux (plafonnée à 3000 euros / façade visible de la rue).

Effacement des réseaux

Lorsque la collectivité entreprend des travaux de rénovation de voirie, la réflexion se pose systématiquement de l'enfouissement des réseaux aériens. Il y a une vraie difficulté financière à ce sujet puisque ces travaux sont très peu subventionnés depuis plusieurs années et la réduction drastique des dotations d'état n'aide pas à améliorer la situation.

Cependant, des travaux conséquents ont été engagés ces dernières années en ce sens, notamment lors des travaux de rénovation de la rue de GRANDRUPT et CADET ROUSSEL en 2014 et 2015.



Intégration du mobilier urbain

Depuis plusieurs années, de gros efforts ont été réalisés pour une intégration et une rénovation du mobilier urbain :

- Un RAL commun a été défini et est utilisé pour tous les types de mobiliers urbains en acier : le RAL 7022 bornes, bacs, rambardes, pieds de bancs, corbeilles de propreté.
- Le mobilier urbain a été progressivement homogénéisé démarche amplifiée il y a une dizaine d'années environ : un type de bac, un type de poterie, un type de rambarde, de support vélos (...) ont été défini dans une chartre qui est prise en compte dans tout projet de renouvellement urbain.
- Les rambardes de pont et longeant la Moselle sont progressivement remplacées et rénovées. L'an dernier, c'est notamment celle située rue des Petites Boucheries qui a été remplacée dans le cadre des travaux de rénovation de la rue. Cette année, c'est la rambarde du pont de la République qui est remplacée après celle du pont Patch l'an dernier.
- Un mobilier d'entrée de ville spécifique a été mis en place il y a 7 ans en lieu et place de plusieurs panneaux qui s'additionnaient ce qui rendait confus l'information et n'était pas très esthétique.
- L'ensemble des bacs d'orangerie en bois ont été rénovés cette année (travail réalisé en usine).

Qualité de la voirie et des circulations

Plusieurs millions d'euros sont investis chaque année dans les rénovations de voirie. Cette somme a été réduite depuis 2 ans du fait des réductions de dotation d'état, mais permet cependant de réaliser des travaux d'entretien. Les travaux réalisés depuis 10 ans dans les secteurs éligibles au PRU (JUSTICE, VIERGE et BITOLA notamment) ont permis des travaux de rénovation très importants ce qui a contribué à l'amélioration globale de la qualité des voiries sur ces secteurs. De plus plusieurs voies situées sur la commune sont d'intérêt communautaire ou de compétence du conseil départemental, les investissements relatifs à ces voies viennent se cumuler à ceux effectués par la commune.

CONCLUSION

La ville d'Épinal est fortement engagée dans le label *ville et villages fleuris*.

Les jardiniers sont fortement mobilisés au quotidien en lien étroit avec une volonté affirmée de la municipalité d'embellir et de verdifier ses espaces publics.

Les évolutions de ces dernières années ont été marquées :

- Développement de la végétalisation des espaces publics,
- Gestion plus naturelle des espaces verts,
- Lutte contre les îlots de chaleur,
- Désimperméabilisations des sols,
- Actions en faveur de la biodiversité urbaine,
- Développement et préservation des trames vertes et bleues,
- Aménagements d'espaces publics apaisés par la mise en place d'un plan mobilité ambitieux et favorable aux déplacements doux.

L'avenir est aussi marqué par le développement du plan d'alimentation territorial, qui permettra aux restaurations collectives municipales de s'alimenter local et bio.

La mise en place en 2021 de la régie maraîchère est une première étape d'un vaste projet qui permettra sans nul doute à nos enfants et à nos aînés de se nourrir sainement tout en préservant notre environnement.